

# BELGIQUE

UNE INTRODUCTION GEOGRAPHIQUE  
DE SES DIVERSITES REGIONALES  
ET DE SES RICHESSES HUMAINES

Ch. CHRISTIANS ET L. DAELS

avec la collaboration de J. PATERSON  
A. VERHOEVE et B. MERENNE-SCHOUMAKER

Version française mise au point par  
A. DECLERCQ  
avec la collaboration de J.P. TRESEGNIE



# BELGIQUE

UNE INTRODUCTION GEOGRAPHIQUE  
DE SES DIVERSITES REGIONALES  
ET DE SES RICHESSES HUMAINES

**Ch. CHRISTIANS ET L. DAELS**

avec la collaboration de J. PATERSON  
A. VERHOEVE et B. MERENNE-SCHOUMAKER

Version française mise au point par  
A. DECLERCQ  
avec la collaboration de J.P. TRESEGNIE



## PREFACE

C'est à la mémoire de feu le Professeur F. Dussart, titulaire de l'une des chaires de géographie à l'Université de Liège, que ce volume est dédié. Sa pratique de la géographie régionale et l'influence qu'il a eue sur elle ont inspiré cette brève introduction sur la Belgique.

Nous osons espérer que cette présentation de notre pays répond suffisamment à la demande du Comité National Belge de Géographie qui en est l'instigateur et que nos lecteurs le trouveront utile. Nous nous excusons de la forme condensée de cette publication, les explications restent souvent limitées.

Le Professeur Christians, titulaire de la Chaire de Géographie Humaine et Régionale à l'Université de Liège, a été aidé dans la rédaction de ce volume par le Professeur L. Daels et le Docteur A. Verhoeve du Laboratorium voor Regionale Geografie en Landschapskunde de la Rijksuniversiteit de Gand, qui ont préparé le texte et les illustrations concernant les régions flamandes, et par Madame B. Mérenne-Schoumaker, Maître de Conférences à la Chaire de Géographie Economique de l'Université de Liège, qui a pris en charge le texte sur Bruxelles.

Nous aimerions également marquer toute notre reconnaissance au Professeur J. Paterson, membre honoraire du Département de Géographie de l'Université de Leicester, qui a traduit ce volume et a contribué à l'enrichir par sa parfaite connaissance de la Belgique.

Monsieur A. Laurant, éditeur scientifique de cette revue, Madame A. Declercq-Tijtgat et Monsieur J.P. Trésegnie, assistants à la Chaire de Géographie Humaine et Régionale de Liège, se sont entièrement dévoués à la préparation et à la relecture du texte, ainsi qu'à la mise au point finale de la version française. Madame M.-C. Cellier l'a dactylographié et ordonné avec talent.

Nous étendons nos sincères remerciements à tous les autres.

Nous aimerions remercier tout spécialement Madame F. Dussart-Debefve pour l'aide efficace et cordiale qu'elle nous a donnée selon son habitude.

Nous remercions aussi nos collègues qui ont rassemblé une excellente documentation cartographique de la Belgique aussi bien dans les bulletins de la Société Belge d'Etudes Géographiques avec BELGIUM IN MAPS que dans la Revue Belge de Géographie avec BELGIQUE EN CARTES. Nous leur avons emprunté certains documents.



## I.- LA BELGIQUE DES REGIONS EN EUROPE ET DANS LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

(p.7)

### 1.1.- UNE CONCENTRATION DE POPULATION ET D'ACTIVITE EN EUROPE DU NORD-OUEST

La Belgique rassemble, sur un territoire de 30.518 km<sup>2</sup>, une population de 9.858.895 habitants au 1er janvier 1986, soit une densité de 323 habitants par km<sup>2</sup>, en deuxième position après les 353 habitants par km<sup>2</sup> des Pays-Bas, plus que deux fois le chiffre moyen de la Communauté européenne, 142 habitants (1).

S'appuyant par un front de 65 km sur la mer du Nord, le pays développe 1.379 km de frontières continentales, longueur extraordinaire due à leur tracé compliqué, hérité de multiples traités internationaux, correspondant rarement à des éléments naturels.

Aux deux tiers composée de plaines et de bas-plateaux, avec un tiers de plus hauts plateaux oscillant entre 400 et 700 m, sillonnée par deux fleuves importants et entièrement domestiqués - l'Escaut et la Meuse - la Belgique est un pays d'accès facile. 15.500 km de grand'routes dont 1.500 km d'autoroutes, 3.900 km de voies ferrées, 1.500 km de canaux, en font un carrefour de communications remarquablement situé par rapport aux grandes capitales comme Paris (à 297 km de Bruxelles, la capitale nationale), Londres (228 km), Amsterdam (220 km) ou par rapport aux grandes métropoles économiques comme Francfort (400 km), la grande région industrielle de la Ruhr (Dortmund, 320 km) ou Zurich (660 km). Le port d'Anvers, dans l'estuaire de l'Escaut, ainsi que quelques ports secondaires, l'ouvrent au trafic de la mer du Nord. Celle-ci est sans conteste le coeur du trafic maritime européen : elle possède sur ses rives les quatre plus grands ports de l'Ancien continent : Londres, Hambourg, Rotterdam - le premier du monde - et notre port national d'Anvers.

Pour 3% de la population de l'Europe des Dix en 1984, la Belgique représente 4,1% du produit intérieur brut européen (aux prix et taux de change de 1980) et pourtant, elle ne vient qu'au 5e rang, après le Luxembourg, le Danemark, l'Allemagne et

(p.16)

la France, pour le produit intérieur brut par habitant (aux prix et parités de pouvoir d'achat en 1980). Mais le pays se place au premier rang du commerce extérieur, avec une valeur de plus de 3 millions de FB d'importations et de plus de 3 millions de FB d'exportations par habitant, le double de l'Allemagne, le triple de la France et du Royaume-Uni.

---

(1) Comptant douze pays : six dès 1958 (Belgique, Allemagne fédérale, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) trois en plus en 1973 (Danemark, Irlande, Royaume-Uni), un en 1981 (Grèce) et deux en 1986 (Espagne, Portugal).

La Belgique se révèle ainsi un pays qui ne peut vivre que par son commerce extérieur. Aujourd'hui les services représentent 61,3% de son produit intérieur brut de 1984 alors que l'industrie n'atteint plus que 36% et l'agriculture 2,7%. La Belgique renforce ses activités tertiaires et spécialement ses services marchands qui en représentent les trois quarts.

Commerciale et industrielle, la Belgique est aussi urbaine avec 61% de sa population vivant dans les villes en 1976, soit 5.948.000 habitants dans cinq grandes agglomérations (Bruxelles, Anvers, Liège, Gand et Charleroi), quinze villes régionales et 116 villes ordinaires auxquelles on a ajouté les communes ayant des densités de population supérieures ou égales à 700 habitants par km<sup>2</sup> (C. VANDERMOTTEN).

Avec le phénomène important de suburbanisation d'après la seconde guerre mondiale, les cinq grandes agglomérations et les agglomérations des 10 plus grandes villes régionales du pays occupaient, en 1976, 2050 km<sup>2</sup> et leurs banlieues représentaient 3282 km<sup>2</sup>, soit ensemble 17,5% de l'espace national (H. VAN DER HAEGEN). Les banlieues sont évidemment un mélange d'urbain et de rural, singulièrement d'espaces agricoles. Pour l'ensemble du pays, les superficies principalement urbaines et industrielles atteignent le tiers du territoire (Ch. CHRISTIANS).

Cela laisse évidemment d'importantes zones rurales où l'agriculture et la forêt continuent de primer bien que, là aussi, la population active industrielle et tertiaire l'emporte largement sur le nombre des agriculteurs; la part des navetteurs vers les villes et les centres d'emploi y est très importante.

Au total, "véritable raccourci géographique de l'Europe occidentale" (INBEL), la Belgique est par la fluidité de son territoire de plaines et de bas-plateaux, un lieu de passage pour le commerce et le trafic international au coeur de régions européennes actives et peuplées : le grand delta Meuse-Rhin-Escaut et la Hollande, la vallée du Rhin et la Ruhr en Allemagne, le grand bassin sarro-lorrain, Paris et la basse Seine en France, et, porteur d'avenir, tout le Nord français au débouché du futur tunnel transmanche reliant la Grande-Bretagne au continent européen.

En raison de sa position centrale dans l'Europe marchande et industrielle, Bruxelles est le siège de nombreuses représentations internationales, dont deux sièges d'organismes gouvernementaux : la Communauté Européenne et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Le développement de la Communauté européenne en direction des pays méditerranéens dans les dernières années risque toutefois de modifier cette centralité, indiscutable à l'époque de l'Europe des Six et des Neuf (voir note 1, p.1).

(p.17)

## 1.2.- UNE BELGIQUE EN TROIS COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES ET EN TROIS RÉGIONS DE GESTION TERRITORIALE

La Belgique régionalisée de 1987 exprime la reconnaissance constitutionnelle de l'autonomie encore incomplète des deux communautés linguistiques du pays qui l'ont conduit à l'indépendance vis-à-vis des Pays-Bas en 1830, les communautés actuelles de langue néerlandaise (au nord, 5.676.000 habitants en 1986) et de langue française (au sud,



3.140.000 habitants). Il faut y ajouter une communauté de langue allemande (66.500 habitants) dont le petit territoire stratégique a été annexé à l'est, après la 1ère guerre mondiale, au détriment de l'Allemagne.

Héritage du *limes* de l'empire romain et des invasions germaniques qui le franchirent au 4e siècle, la frontière linguistique qui traverse la Belgique est d'importance continentale : elle sépare les cultures latine et germanique. Son tracé va d'ouest en est, du nord de Tournai jusqu'au nord de Liège en passant peu au sud de Bruxelles; il s'oriente ensuite nord-sud, plus ou moins parallèlement à la frontière allemande. Les langues populaires, en régression sont au nord, dans le domaine germanique, les dialectes flamands aujourd'hui en régression et relayés par le néerlandais; ce sont, au sud, dans le domaine latin, les dialectes wallons supplantés par le français (dialectes picards vers l'ouest et lorrains vers le sud-est, passant dans chaque cas la frontière vers la France).

La capitale, Bruxelles, de longue date bilingue, a subi une francisation intense depuis l'indépendance nationale et sous l'influence du rayonnement du français au 19e siècle et dans la première moitié du 20e. Le gonflement démographique a étendu la ville de Bruxelles (104.000 habitants en 1831) à une agglomération de 761.000 personnes en 1910, à la veille de la première guerre mondiale; elle a atteint 1.338.000 individus en 1970 et a diminué un peu depuis (1.270.000 habitants en 1986). Le déversement récent de cette population, en grande majorité de langue française, s'est produit sur un territoire de plus en plus grand et a fait s'installer des francophones dans des communes flamandes périphériques, entraînant des frictions socio-culturelles. Officiellement et constitutionnellement, le bilinguisme a été limité au coeur de l'agglomération, à savoir les 19 communes correspondant à son extension des années 1950, immédiatement après la seconde guerre mondiale. Ce territoire compte 976.000 habitants en 1986.

La suprématie économique de la bourgeoisie francophone a fortement sensibilisé la communauté néerlandophone. Cette dernière a défendu sa langue depuis un siècle et s'est remarquablement développée économiquement dans les trente dernières années, ce qui a fait à son tour réagir l'autre communauté. Depuis les années 1950, les différends devinrent si aigus et si nombreux que chacun des deux groupes revendiqua une autonomie croissante. Celle-ci se mit en place par des révisions constitutionnelles successives; elle se concrétisa réellement à partir de 1980. Ses bases territoriales furent fixées une fois pour toutes en 1963 par le tracé définitif des frontières linguistiques, y compris celles du territoire bilingue de Bruxelles.

(p.18)

Les trois communautés linguistiques du pays, néerlandophone, francophone et germanophone, traitent donc, sur leur territoire, de façon autonome et exclusivement dans leur langue, leurs affaires culturelles y compris la coopération internationale, certains aspects de l'enseignement et les matières "personnalisables" où la langue joue un rôle important, comme par exemple la santé ou le tourisme. A Bruxelles-Capitale, les citoyens et les équipements relèvent selon les cas, de l'une ou de l'autre des deux communautés de langue néerlandaise ou française. Les affaires ayant trait au territoire, comme l'aménagement du territoire, l'environnement, le logement, la politique économique et énergétique, la tutelle des communes, sont du ressort de ce que l'on a appelé les régions.

La région flamande gère le territoire unilingue néerlandais, la Région wallonne gère le territoire unilingue français et le territoire germanophone, la Région bruxelloise gère le territoire bilingue de la capitale. Des conseils législatifs et des exécutifs gouvernementaux sont les organes de gestion des communautés et des régions. Les flamands ont réuni communauté et région en un seul conseil et en un seul exécutif; la Région bruxelloise ne dispose pas encore d'organes totalement autonomes. L'Etat national conserve les matières habituelles des pays fédérés telles que les finances, l'économie, les relations extérieures ou la défense nationale.

Aux abords des frontières linguistiques, des minorités de l'autre langue existent et sont plus ou moins protégées par des facilités qui rompent le strict unilinguisme régional, ce qui ne laisse pas de créer toutes sortes de difficultés locales en Région flamande, y compris pour une majorité francophone dans la commune flamande de Fouron.

L'importance ici accordée au problème régional dans un aussi petit pays que la Belgique peut surprendre. L'écart qui sépare les différentes composantes de la nation est tel que le découpage ethnique est essentiel dans des domaines aussi variés que les données démographiques, la densité de population, le développement économique ou les attitudes sociopolitiques. On a pris l'habitude de synthétiser les données régionales sur la base des découpages linguistiques, y compris la Région bruxelloise bilingue. On parle de plus en plus souvent d'une Belgique à deux vitesses pour mettre en évidence les oppositions majeures entre Flandre et Wallonie.

En fait, le géographe de la géographie régionale ne sait faire coïncider le découpage linguistique qu'avec les limites majeures des régions géographiques homogènes ou des régions urbaines polarisées, même si les paysages nationaux portent en de nombreux endroits les caractères distinctifs évidents de leur occupation humaine. Les différences entre nos régions linguistiques sont fortes mais aussi les oppositions intrarégionales. Il faut reconnaître une vingtaine de régions géographiques de deuxième ordre et une quarantaine de sous-régions de troisième ordre (le 1er ordre étant la région de dimension continentale, selon la classification reprise par F. SNACKEN). Les régions polarisées de deuxième ordre sont également une vingtaine autour des villes d'importance régionale. L'intense variété du pays est typiquement européenne.

## 2.- LA MOSAÏQUE GÉOGRAPHIQUE DE LA BELGIQUE

(p.19)

### 2.1.- UN MILIEU BIOPHYSIQUE TRÈS DIVERSIFIÉ

"De part et d'autre des frontières belges, on aperçoit les mêmes paysages auxquels s'appliquent souvent les mêmes vieux noms de terroirs". "A cheval sur la grande limite géographique qui, en Europe occidentale, sépare la plaine maritime des massifs de roches dures, la Belgique... est un morceau du bassin anglo-belgo-néerlandais où, de chaque côté de l'étroite mer du Nord, se distinguent les mêmes plaines marécageuses, les mêmes étendues

sablonneuses. C'est aussi un fragment de la frange limoneuse qui court parallèlement à la bordure septentrionale des vieux massifs (hercyniens) répartis à gauche et à droite du Rhin. C'est encore la pointe occidentale de ces basses montagnes et de leur avant-pays, riche en charbon. C'est enfin une petite partie du bassin parisien. Bref, le territoire restreint de la Belgique reflète la plupart des multiples facettes géographiques de l'ouest européen" (F. DUSSART).

Le pays s'organise ainsi, du nord au sud, en des ensembles orientés ouest-est ou sud-ouest-nord-est. Le relief, le sous-sol, le climat et les sols y constituent des systèmes cohérents mais partout profondément humanisés. Les zones d'altitude et les oppositions du modelé du terrain en relation avec le réseau hydrographique sont les indicateurs de base pour le découpage bio-physique.

Après les phases de l'orogénèse hercynienne, "la première dont on peut actuellement retrouver des traces tangibles dans le paysage"(C. EK et A. OZER), après sa pénéplation et des retouches diverses au tertiaire et au quaternaire, après la surrection tertiaire, le haut pays d'Ardenne a pris sa physionomie actuelle au sud-est de la Belgique. Venant du nord, la mer diestienne, au Miocène, va s'arrêter au sillon Sambre-et-Meuse, au pied de l'avant-pays ardennais; son retrait laissera derrière elle la surface supportant actuellement les bas-plateaux et les plaines de la moyenne et de la basse Belgique appartenant au bassin belgo-néerlandais et s'appuyant sur le vieux massif. Ce sont les phases glaciaires du quaternaire qui sont responsables de la morphologie des plaines de basse Belgique, le pays étant en position périglaciaire à ce moment. Enfin, ce sont des transgressions marines historiques qui modèlent la plus jeune des plaines : celle des Polders d'aujourd'hui, en bordure de l'actuelle mer du Nord. A l'opposé, la Lorraine belge, s'appuyant sur la retombée méridionale de l'Ardenne, représente une frange marginale de bassin parisien secondaire mais constitue, en Belgique, une région très originale.

La formation du réseau hydrographique est complexe, spécialement pour la Meuse qui

(p.22)

traverse, de front, le massif ardennais puis forme le sillon Sambre-et-Meuse qui lui est parallèle au nord. En ce qui concerne l'autre fleuve, l'Escaut, le réseau en peigne s'explique plus facilement pour les cours d'eau "parallèles les uns aux autres (qui coulent SSO-NNE), la Lys, l'Escaut d'Audenarde, la Dendre, la Senne, la Dyle, la Gette et la Herck: il s'agit sans doute d'un réseau conséquent du rivage diestien au tertiaire. L'axe est-ouest Escaut, Rupel, Dyle est apparu à la suite des reprises d'érosion qui se sont développées pendant les périodes froides en relation avec l'abaissement glacio-eustatique du niveau de la mer. Jusqu'à la fin de la deuxième glaciation, c'est par un chenal situé au nord de Gand que les eaux du bassin de l'Escaut gagnaient la mer..., chenal... profondément excavé au cours des deux dernières glaciations' (Résumé par M. LAURANT). C'est la "Vallée flamande", selon la dénomination et les études de R. TAVERNIER (et l'école de Gand).

Enfin, les dépôts et la morphologie périglaciaires sont d'une importance fondamentale en Belgique. Il faut insister sur les sables nivéo-éoliens qui ont contribué à aplanir la Basse Belgique par des dépôts plus épais dans les vallées, par exemple plus de 20 m. dans la "Vallée flamande", plus réduits sur les interfluves. En Moyenne Belgique, la morphologie a sans doute été considérablement modifiée aussi par le dépôt d'épaisses couches

de loess également nivéo-éolien. Des traces de pingos ou de paises dans les hautes Fagnes sont un témoignage de l'aspect périglaciaire de la haute Ardenne, par ailleurs caractérisée encore aujourd'hui par des traces de végétation boréale (résumé par A. PISSART).

Nous ne saurions négliger non plus les morphologies de détail, comme les terrasses ou les niveaux d'aplanissement, mais elles jouent peut-être dans les découpages régionaux (voir par exemple les travaux de P. MACAR, J. ALEXANDRE et l'école de Liège).

A partir de ces traits généraux, nous aborderons les différents aspects bio-physiques de nos régions.

Les *plaines* du nord sont caractérisées par leurs altitudes de 0 à 5 m. pour la plaine maritime des Polders, de 5 à 50 m. pour les plaines intérieures de Flandre et de Campine.

Les Polders sont séparés de la mer du Nord par un cordon de *dunes* sableuses qui suit le littoral sur moins de 4 km de large et par endroits sur quelques centaines de mètres seulement, dunes en général conquises par l'activité balnéaire aujourd'hui. Elles sont "à l'origine de la lagune qui, par colmatage, est devenue le "marais flamand" lui-même transformé en polders" par assèchement (M. LEFEVRE). Là où elles subsistent, les dunes côtières sont fixées par une sorte de lande faite d'oyats et de carex; une végétation buissonneuse conquiert les dunes intérieures et des plantations de pins maritimes y sont fréquentes, par exemple à Knokke.

(p.23)

La *plaine maritime des polders* va, en gros, de Furnes à Bruges et se prolonge vers l'est par des polders fluviaux le long du Bas-Escaut. Les sols marins exondés sont principalement des argiles devenues d'une opulente fertilité après leur assèchement, commencé dès le 11<sup>e</sup> siècle. Les trois transgressions du Dunkerquien, s'échelonnant du 2<sup>e</sup> siècle avant J.C. jusqu'au 12<sup>e</sup> siècle encore, ont modelé la plaine et des occupations humaines ont déjà existé dans les périodes de recul marin qui les ont séparées. Les micro-reliefs, de l'ordre du mètre, ne manquent pas d'influencer l'affectation du sol, partout agricole (les cultures sur les â-dos, les herbages dans les légères dépressions découpées par le réseau des fossés d'écoulement des eaux). Le climat maritime doux est un élément très favorable (moins de 45 jours de gel par an, 3°C de moyenne en janvier, 16°C en juillet).

La *plaine intérieure de Flandre* s'étire en longitude depuis le sud des Polders jusqu'au delà de l'Escaut de Gand et d'Anvers. Elle présente un modelé atténué de zones alluviales et d'interfluves surbaissés. La vaste surface en-dessous de 20 m. correspond largement au remblaiement de la "Vallée flamande" et les dos de pays qui en émergent s'appuyent sur des restes érodés de la dernière surface tertiaire émergée après la mer méditerranéenne, notamment la surface du Pays de Waas. La nappe de dépôts périglaciaires qui recouvrent la plaine joue un rôle essentiel pour la mise en valeur agricole. Là où la nappe est peu épaisse (< 2m), l'influence des formations tertiaires sous-jacentes (sables improductifs et argiles sableuses) se fait sentir; d'où les aspects anciens de landes à bruyères aujourd'hui remplacées par des pineraies, comme entre Bruges, Eeklo et Torhout. Là où la couverture est épaisse (> 2m) le microrelief et la proportion de sable et de limon déter-

mine les conditions pédologiques rendant alors ces sols plus ou moins marginaux ou fertiles.

La *plaine de Campine* développe ses étendues sableuses aplaties au nord-est du pays, au-delà de la gouttière que constitue l'axe du Ruppel, de la Dyle et du Démer. Le substratum géologique consiste, dans la partie nord, en une argile dite de Campine (sédiment du Pléistocène inférieur d'origine continentale) exploitée par les briqueteries et comme matière première par les cimenteries. La partie sud consiste en sables de Mol (Pliocène) exploités par les verreries et en sables diestiens (Miocène) caractérisés par des couches de sables ferrugineux. La couverture de sable nivéo-éolien est localement amoncelée en dunes continentales. Les sols sont souvent podzoliques et il s'y forme un banc de tuf ferrugineux imperméable, habituellement à quelques trente centimètres de profondeur. S'additionnent ainsi la médiocrité des sols sableux et leur humidité, liée à l'accumulation de l'eau sur l'horizon imperméable de ce sol, d'où les mares et marécages avec dépôts tourbeux qui contrastent avec les dunes. Cette pauvreté des sols, dont l'amélioration et le drainage ont été tardifs, est encore aggravée par la relative continentalité du climat qui s'y amorce et qui s'affirme sur le plateau oriental (de 55 à 70 jours de gelée par an, températures moyennes un peu plus faibles). A côté des reliques de landes à bruyères et des multiples plantations de pins, s'est organisé jadis un système agraire équilibré dans lequel la lande à bruyère représentait une des ressources de la région et contribuait à la stabilité écologique du paysage.

(p.24)

Entre plaines et bas-plateaux, s'étire une zone sablo-limoneuse étroite se redressant en un alignement de collines d'avant-plateaux qui alternent avec des creux de vallées bien dessinées. La dissection du rebord des bas-plateaux du centre du pays fait se voisiner les altitudes en-dessous et au-dessus de 50 m. tandis que les pentes des talus se boisent. Il en résulte une marqueterie de petits terroirs variés dépendant du sous-sol et de l'épaisseur de la couverture de loess (collines de Flandre, talus de Louvain, collines redressées du Hageland, entre la Dyle, le Démer et la Gette, paysages surbaissés et vallons multiples de la Hesbaye humide). La zone s'élargit en Flandre, entre les collines et la plaine sablonneuse.

Le *bas-plateau de Campine* est, certes, une autre forme de relief avec une autre origine mais il se positionne de façon similaire par rapport aux bas-plateaux. Il s'agit, entre 50 et 100 m d'altitude, d'un ancien et vaste cône de déjection de la basse Meuse pléistocène. La dizaine de mètres de cailloutis mêlé de sable qui le recouvre est responsable de l'aridité du plateau aux grandes étendues boisées de pins et de mélèzes. La faible augmentation d'altitude et la nature des roches sont, d'autre part, responsables de l'accentuation de la continentalité relative du climat (plus de 70 et de 80 jours de gelée par an).

Les *bas-plateaux centraux* montent lentement de 50 à 200 m. jusqu'au bord du sillon de la Sambre et de la Meuse. Ils sont plus ou moins accidentés par tout un réseau de rivières qui atteignent même le socle primaire. Ce sont les régions belges naturellement les plus fertiles grâce à leur couverture de loess nivéo-éolien. Ces limons donnent un air de parenté sinon une image d'uniformité au Hainaut, au Brabant et à la Hesbaye. C'est, notamment, le degré de perméabilité du sous-sol qui fait varier la densité hydrographique et le degré d'humidité des sols, toujours sans excès. Les conditions climatiques y sont moyennes, surtout à

l'ouest en direction de la mer; les écarts y sont un peu plus grands entre été et hiver qu'à la côte mais plus réduits qu'en Campine (ici, 60 à 70 jours de gelée par an, 2° et 3°C de moyenne en janvier, 16 à 17°C en juillet).

Le *bas-plateau du Hainaut* se diversifie en une série de terroirs au collines peu élevées (de 50 à 100 m) de part et d'autre de l'Escaut et de la Dendre; il se raccorde à l'est, vers la Senne, au plateau brabançon (à plus de 100 m.). Le sous-sol tertiaire est avant tout de l'argile; elle est responsable d'une relative humidité des limons. L'aspect classique de la région est celui des environs de Ath. Vers l'ouest et de part et d'autre de la Haine, la diversité des substrats, sableux, crayeux, calcaires et même quartzo-phyl-ladeux, et l'irrégularité de la couverture limoneuse interrompent localement la fertilité - comme dans la "Campine" hennuyère - ou la font s'épanouir - comme dans le Tournaisis, les Hauts Pays (entre la Haine et la Sambre) ou la Thudinie méridionale -.

Le *plateau brabançon*, de la Senne jusqu'au-delà de la Dyle, a un relief plus élevé et plus mouvementé. Le sous-sol tertiaire est ici sableux et il influence aussi les sols limoneux qui ne maintiennent toute leur richesse que sur les interfluves les mieux préservés, comme à Nivelles ou à Waterloo. Le sable affleure largement sur les pentes décapées

(p.25)

des vallées encaissées et les bois apparaissent sur ces reliefs (hêtres magnifiques de la Forêt de Soignes au sud-est de Bruxelles, conifères par endroits). C'est l'altitude du plateau combinée au même niveau de base des rivières qu'en Hainaut qui est responsable de cette plus grande dissection.

La *Hesbaye*, à l'est, est caractérisée par son sous-sol en général très perméable, tout spécialement la craie secondaire et le sable tertiaire. L'image la plus classique apparaît dans la Hesbaye sèche liégeoise (au nord de Liège). Comme le nom l'indique, il en résulte là une rareté des rivières qui ne met cependant jamais en péril la qualité et la bonne économie en eau des limons et qui fait naître un relief tout en molles ondulations (entre 100 et 200 m.). C'est le pays agricole par excellence où les quelques carrés de bois feuillus ne sont que des réserves de chasse. Vers Namur et sur le rebord de la Meuse, apparaissent à nouveau des limons modérément humides sur un substrat primaire, voire des sols limoneux éliminés et caillouteux : c'est le moins bon terroir hesbignon.

Il faut attirer l'attention sur les faits d'érosion historique liée à la mise en valeur agricole des limons. Commencée au néolithique, celle-ci s'est largement étendue au Moyen-Age - à l'époque des grands défrichements - et a atteint le maximum de ses effets érosifs au 18e siècle, en liaison avec l'intensification de ses pratiques. L'érosion a repris aujourd'hui avec le regroupement des parcelles qui supprime les bordures de champs qui sont autant d'obstacles au décapage des sols et qui ont été multipliées avec le morcellement des terres par héritage au 19e et au début du 20e siècle; l'abandon des fumures organiques déstructure aussi les limons. En Hesbaye, des mesures actuelles de l'érosion des versants et de l'accumulation dans les fonds arrivent à des estimations minimums de 3 à 9 tonnes/ha/an soit 0,2 à 0,6mm/an (A. BOLLINNE, P. MACAR).

Le *plateau du Condroz et ses abords*, immédiatement au sud du sillon sambro-mosan,

expriment, les premiers, le total changement que présente la haute Belgique au sous-sol de roches primaires plissées. L'altitude et l'éloignement de la mer durcissent le climat, l'absence de couverture limoneuse significative laisse la place à des sols de décomposition des roches en place, en général caillouteux. Ni le climat ni les sols ne laissent plus entrevoir de riches terroirs dans cet avant-pays ardennais.

Le *plateau condrusien* lui-même est, cependant encore, un assez bon pays dont les sommets s'élèvent de 200 à près de 350 m. Il s'organise en une alternance ridée de crêtes gréseuses et de dépressions calcaires en conformité avec la structure géologique en anticlinaux de Dévonien supérieur et en synclinaux de Carbonifère, l'ensemble s'étirant parallèlement à la Sambre et à la Meuse. Les grès donnent des sols médiocres souvent soulignés par de petits massifs allongés de bois surtout feuillus; les calcaires donnent des sols à composante argileuse plus

(p.26)

fertile où l'on retrouve un peu les bonnes potentialités agricoles. Il en résulte des terroirs variés selon la dominante des uns ou des autres. Des placages de limon éolien sur les calcaires donnent des sols de type hesbignon. Les incisions transversales de vallées importantes, dont celle de la Meuse, découpent le plateau et l'accidentent à leur proximité par l'approfondissement des dépressions longitudinales. Le climat, plus dur, se mesure aux 80 à 90 jours de gelée par an et aux 1 à 2°C de moyenne en janvier.

Le sillon sambro-mosan est séparé du Condroz par un *plateau* plus ou moins étroit au sous-sol ardennais de grès et de schiste d'âge silurien et dévonien, doté exceptionnellement d'une couverture limoneuse assez continue. Comme elle est fréquemment humide en raison du substrat, les massifs forestiers y sont bien développés.

Au sud du plateau du Condroz, un élément important du relief appalachien conforme est la dépression de la *Famenne* et de la *Fagne*. Malgré sa faible altitude, en-dessous de 200 m., c'est la plus mauvaise région agricole du pays. Elle correspond en effet à l'affleurement d'une large bande de schistes primaires particulièrement friables, donnant des sols médiocres et très humides où l'agriculture se sent mal à l'aise. C'est, pour la moitié des surfaces, le domaine d'une forêt résineuse pauvre. Des buttes de calcaires construits, les "tiennes", moutonnent la dépression. Un escalier calcaire également primaire sépare la gouttière schisteuse des premiers replats ardennais et se tient à environ 250 m. Là où il s'élargit, les sols de qualité se développent; à l'endroit des abrupts, la roche apparaît.

Le *plateau de Herve* prolonge le plateau condrusien au-delà de la Vesdre, au nord-est. C'est un pays très vallonné aux sommets de 200 à 300 m. Les argiles secondaires sub-horizontales y affleurent sur les promontoires et y surplombent les grès et schistes du Carbonifère houiller largement entaillés par un réseau hydrographique très dense. L'ensemble des sols qui en résultent par désagrégation sont humides. Bon pays, au climat moyen tout en nuances subtiles, le pays de Herve est entièrement défriché et les bois y sont rares. En bordure de la basse Meuse de Liège à Visé, existent des terrasses mosanes situées en contrebas, entre 100 et 150 m., dont l'altitude, le climat et la couverture limoneuse sont responsables de la qualité agricole.

Le plateau de l'Ardenne évoque les hautes terres, les sols médiocres, le climat rude et la forêt sur un sous-sol du Dévonien et du Cambrien. C'est un pays déshérité dont l'altitude de 400 m. en moyenne s'élève jusqu'à 694 m. à Botrange au nord-est. Il s'agit d'une vaste surface tranquille, incisée par l'érosion régressive des rivières sur son pourtour. Le vieux massif plissé et usé en pénétaine est bien conservé sur son axe central. Celui-ci se courbe en arc de cercle depuis les Hautes Fagnes au nord-est (694 m.) par les hautes surfaces de Saint-Vith (600 m.), le plateau de Bastogne et de Neufchâteau (550 m.) jusqu'à Gedinne au sud-ouest (440 m.). De ces replats peu accidentés, les rivières s'écoulent d'abord dans des dépressions largement évasées et marécageuses puis creusent vivement

(p.27)

leurs vallées fort encaissées, à l'exemple de l'Amblève, de l'Ourthe ou de la Lesse. Le dôme ardennais se trouve ainsi découpé vers le nord et l'ouest en massifs dont la plupart s'élèvent encore au-dessus de 500 m (le plateau des Tailles - 651 m. -, le plateau de St-Hubert - 590 m. -, la Croix-Scaille - 504 m.). Les Hautes Fagnes et ces massifs sont les lieux des tourbières hautes et des zones humides répulsives pour l'agriculture.

Le climat ardennais, contraignant, est toutefois bien nuancé par les altitudes et par l'exposition des versants. En général, les jours de gelée dépassent 100 et 120 par an; les moyennes des températures de janvier tombent sous 1 et 0°C, celles de juillet se tiennent en-dessous de 16 et de 15°C. Les terroirs les plus défavorisés enregistrent une courte saison végétative avec, par exemple, des gelées pendant un tiers du mois d'avril, et parfois jusqu'en mai, ainsi qu'en septembre-octobre. Les températures peuvent atteindre fréquemment - 10° en hiver, au minimum -33° en 1985. Les précipitations peuvent y dépasser 1400 mm par an au lieu de moins de 900 et de 800 mm selon les endroits dans tout le reste de la Belgique. Les sols, dépourvus de calcaire, y sont froids, en général caillouteux, pauvres et peu épais, si ce n'est dans la région de St-Hubert à Gedinne. Mais c'est le climat qui est le facteur le plus limitant de l'Ardenne.

On peut distinguer l'Ardenne du nord-est, toute en vallées et replats, qui est l'Ardenne des sols de pentes squelettiques et l'Ardenne des forêts. L'Ardenne centrale, quant à elle, se divise nettement en une Ardenne agricole et forestière sur ses plateaux centraux et une Ardenne d'abord forestière aux abords des profondes vallées périphériques, sans que l'agriculture ne soit exclue sur les replats. Mais toutes ces Ardennes sont devenues méconnaissables depuis un siècle et demi, avec la disparition de leurs vastes étendues de landes à moutons et le développement en résineux de leurs maigres forêts feuillues du 18e siècle.

La Lorraine belge est, sur le rebord méridional de l'Ardenne, un petit lambeau du bassin parisien dont le paysage varié rappelle l'avant-pays du nord. Elle est dans l'ensemble un bon pays, en-dessous de 400 m. Le pendage monoclinale des couches secondaires donne une structure de cuestas, boisées sur leur corniche et leur revers penchant vers le sud, alternant avec des dépressions subséquentes, orientées ouest-est. Le plateau est presque entièrement effacé. Les corniches et les revers correspondent aux grès et calcaires résistants, les dépressions aux argiles et marnes meubles. Ces terroirs, les plus méridionaux de Belgique, sont qualifiés un peu lyriquement de "Petite Provence", mais cela donne assez bien le ton en ce qui concerne le climat (moins de 100 et de 90 jours de gel par an, plus de 1650 et 1700 heures d'insolation soit 100 à 200 de plus qu'au centre du pays.



## 2.2.- L'INSERTION DE L'HOMME DANS SON MILIEU BIO-PHYSIQUE ET LES LOGIQUES DE L'ORGANISATION MULTIPLE DE L'ESPACE ANTHROPISE.

(p.32)

### 2.2.1.- LES DOMAINES LINGUISTIQUES

Sans faire de simplifications abusives, on peut associer les plaines sablonneuses et sablo-limoneuses du nord ainsi que les polders au domaine flamand de forte densité et d'urbanisation intense. On peut assimiler les bas-plateaux centraux et la haute Belgique au domaine wallon; la ligne d'urbanisation significative y est celle du sillon de vieille industrialisation du 19e siècle qui suit l'axe des cours d'eau Haine-Sambre et Meuse et qui s'est basé sur le bassin charbonnier aujourd'hui économiquement épuisé; la haute Belgique est dépourvue de villes de quelque importance. Les collines d'avant-plateau font à peu près la limite linguistique, encore que le monde flamand morde un peu sur les bas-plateaux à l'est de Bruxelles.

### 2.2.2.- L'ELAN DE L'URBANISATION ET DE L'INDUSTRIALISATION : LEURS AGENCEMENT ET INFLUENCE

*Dans un pays aussi urbanisé que la Belgique, nous voudrions d'abord voir les relations existant avec les physionomies des 19e et 20e siècles qui ont si profondément modifié l'espace tout entier, à savoir l'urbanisation et l'industrialisation.*

Les régions urbaines les plus importantes sont plus ou moins coalescentes aujourd'hui dans la portion centrale des régions flamandes (Anvers, Gand, Louvain, Malines); elles rejoignent Bruxelles à la pointe sud du triangle qu'elles forment. Ce sont elles qui développent le plus la suburbanisation et la rurbanisation belges, morphologiques et fonctionnelles, dans les campagnes d'alentour; elles le font en liaison avec le réseau dense des villes intercalaires. Les mêmes phénomènes se développent avec la toute récente industrialisation en nappe des quarante dernières années en Campine, région restée malgré tout sans grande ville. De son côté, l'influence du vieux sillon industriel wallon est plus limitée. C'est donc les bas-plateaux limoneux centraux et surtout la haute Belgique qui continuent à grouper les communes rurales à plus forte population agricole active (autour des 10 à 20% d'agriculteurs).

Les cinq grandes agglomérations de plus de 350.000 habitants (Bruxelles, les villes flamandes d'Anvers et de Gand, les villes de Liège et de Charleroi dans le sillon wallon) et les villes régionales de plus de 50.000 habitants se situent à des distances de 50 à 100 km plaçant partout l'espace rural intermédiaire sous l'influence d'un pôle de niveau supérieur; la haute Belgique et principalement l'Ardenne font pourtant exception ainsi que de petites portions de territoire frontalier ailleurs. Dans les mailles de cette armature, les petites villes de plus de 2000 habitants se distribuent à environ 15 à 20 km les unes des autres et s'associent étroitement à la campagne voisine. Le fait que seul ce type de villes existent en haute Belgique nous éclaire sur le faible développement relatif de ces territoires, en relation avec leur moind-

(p.33)

dre accessibilité et leurs potentialités réduites. La faiblesse urbaine de la Campine témoigne aussi de la pauvreté historique de cette région .

Les plaines et les vallées qui incisent les plateaux sont les localités que les villes ont préférées à leur naissance ou à leur renaissance, au Moyen-Âge, en fonction de leur rôle de commerce et d'administration impliquant leur accessibilité; elles se sont aussi développées en fonction des surplus agricoles régionaux qui pouvaient les nourrir et des produits qu'elles pouvaient commercer.

*En Flandre*, la fonction portuaire de Bruges, avant l'ensablement du Zwin au 14<sup>e</sup> siècle, la centralité de Gand dans le Comté de Flandres et l'épanouissement du port d'Anvers, avant la fermeture de l'Escaut par son incorporation dans les Pays-Bas au 16<sup>e</sup> siècle, sont des prémisses de la prospérité d'aujourd'hui, réapparue après une longue interruption de plusieurs siècles. Evidemment, cette prospérité est basée sur d'autres développements mais sa localisation a remis à l'honneur le rôle des ports et l'intense importance des transports par canaux et chemin de fer dès le 19<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui en plus par autoroutes. Tel est le cas d'Anvers, de Bruges avec son nouvel avant-port de Zeebrugge, de Gand et le canal de Terneuzen à l'embouchure de l'Escaut : leur industrialisation portuaire, notamment chimique, pétrochimique et sidérurgique en fait foi.

Le développement campinois des industries manufacturières, axé sur les autoroutes, en témoigne après que l'exploitation minière et quelques industries chimiques n'aient pas été un moteur de prospérité entre les deux guerres. Après un épanouissement de l'industrie textile au 19<sup>e</sup> siècle, les villes de Flandre sont en général devenues des centres d'emplois très actifs dans des branches variées; c'est aussi le cas des villes flamandes du Brabant. Un axe industriel puissant est né le siècle dernier reliant Anvers et Bruxelles, se poursuivant en Wallonie vers Charleroi : l'axe A-B-C.

Si les paysages géographiques régionaux sont touchés différemment par ces changements économiques, ils sont aussi touchés par les différences de vitalité démographique et d'habitat qui sont liées entre elles. Cette vitalité démographique est en général marquée dans les régions flamandes, mais elle atteint son maximum dans l'ensemble de la Campine où elle est un héritage de la ruralité et des mentalités régionales influencées par leurs voisins du nord, les hollandais. Elle y a été, après la deuxième guerre mondiale, un facteur de fixation des activités économiques auxquelles elle a donné une main-d'oeuvre jeune, nombreuse et disponible (natalité de plus de 25 à plus de 35‰ en 1947, de 15 à 27‰ dans les années 1970 contre 18 et 16‰ pour la moyenne flamande). Elle a été aussi le facteur du renouvellement intégral de l'habitat rural, sans en changer néanmoins les implantations en gros villages et en maisons isolées : 50% des maisons d'aujourd'hui sont de nouvelles constructions d'après guerre et 50% sont des maisons rurales modernisées par reconstruction. A l'opposé, en Flandre occidentale, les Westhoek marque un minimum d'activités et il est indéniable que l'émigration y a épuisé la croissance naturelle : c'est la région la moins modifiée et la plus excentrée.

(p.34)

Entre ces extrêmes, ce sont deux Flandres qui se partagent l'espace de part et d'autre de l'Escaut de Gand, ce qui correspond aussi à une très vieille et très importante coupure régionale due aux aspects ruraux. A l'est, dans le coeur urbain qui s'appuie sur Bruxelles, la vitalité démographique moyenne est relayée par la structuration dynamique des villes; à l'ouest, le tout relatif éloignement des centres et la vitalité démographique moyenne donnent une région de plus faible transformation des campagnes. De leur côté, les

régions agricoles les plus riches ont comme repoussé les implantations urbaines et industrielles, qu'il s'agisse des Polders ou de la partie flamande de la Hesbaye : les frontières des paysages régionaux y sont bien respectées. On pourrait encore trouver à donner d'autres exemples.

*En Wallonie*, les régions géographiques mettent en évidence, sans hésitation, le sillon urbain et industriel de Haine-Sambre-et-Meuse. A l'extrême ouest, celui-ci coupe la région limoneuse du Hainaut dans son apophyse méridionale; il sépare ailleurs les bas plateaux et la haute Belgique et se développe surtout latéralement sur les limons. Il se poursuit vers l'est, sur la Vesdre, jusqu'à Verviers et Eupen. L'affaiblissement de son industrie, axée sur la sidérurgie et jadis sur le charbon, fait dominer aujourd'hui son caractère d'espace résidentiel et tertiaire. Le textile verviétois s'est effondré; seul Eupen a résisté. En dehors du sillon, dans le Hainaut, dans les vallées brabançonnnes et localement ailleurs, des industries diverses ont été placées dans des difficultés de plus en plus grandes. Les différenciations entre les régions géographiques sont peu influencées par l'industrialisation récente en raison de sa grande faiblesse mais les limites régionales se perçoivent bien en relation avec les effets historiques de l'industrialisation du 19<sup>e</sup> siècle. Toutes les régions ont en effet subi un intense exode rural, d'autant plus qu'elles étaient éloignées du sillon. L'Ardenne et ses abords ont été ainsi les régions les plus touchées en même temps qu'elles perdaient leurs artisanats et leur petite sidérurgie rurale, localisée jadis sur la force hydraulique des rivières et concentrée depuis le 19<sup>e</sup> siècle dans les fabriques du sillon. La partie wallonne de l'axe A-B-C se tasse.

Actuellement, la régionalisation wallonne se remodèle sur des éléments de polarisation des villes, plus apparente ici en raison de la moindre densité urbaine - alors que les influences des villes se morcellent fortement en Flandre.

Ainsi, une bonne partie du Brabant wallon subit la très forte pression du déversement des populations bruxelloises francophones qui rencontrent des difficultés linguistiques dans la périphérie flamande de Bruxelles depuis 1963. Cela vaut au Brabant wallon une croissance démographique de 5% par an de 1970 à 1981, ce qui contraste avec les vides des terroirs voisins. Ceux-ci, par excès de décès, perdent de 2 à 37% de leur population dans le même temps. Ces régions-là, Hainaut et Hesbaye, un peu plus éloignées de Bruxelles, connaissent toutefois des immigrations qui ont maintenant entraîné une légère remontée de population sans transfor-

(p.35)

mer les bilans naturels et sans que nulle part l'urbanisation ne transforme profondément les paysages régionaux; ces nouveaux arrivés ne font que renforcer simplement la population non agricole. S'y ajoute le fait qu'il s'agit de bonnes régions limoneuses dont l'agriculture de qualité freine la dispersion des implantations urbaines.

Dès Wavre et au sud du sillon sambro-mosan, apparaît un axe de développement tertiaire, de plus grande vitalité démographique (natalité de 15 à 19‰ dans les années 70) et d'immigration de jeunes ménages, qui s'aligne sur l'axe de communication Bruxelles-Namur-Luxembourg: il rompt le vide hesbignon vers Gembloux, traverse le Condroz et s'effrite en Ardenne. Sa mise en place depuis une quinzaine d'années met en valeur une nouvelle fois le rôle des transports dans la structuration régionale, même dans celle d'un petit pays aux itinéraires courts : le

rabattement de migrants ruraux récents vers cet axe les rapproche de bonnes voies d'accès-sibilité aux villes, spécialement Bruxelles et Namur, centre administratif de la Région wallonne. On peut ainsi associer ce nouvel axe régional à la zone de polarisation de Namur, ville régionale, et de Bruxelles, ville capitale. De part et d'autre de ce fuseau, le solde naturel négatif prime mais des immigrations toutes récentes viennent, par place, le compenser comme dans le Hainaut et la Hesbaye. Cette diffusion de nouvelles migrations vers les campagnes est un fait fondamental, certes limité, montrant l'attrait nouveau du monde rural depuis les années 1970. Les petites villes et bourgs aux sorties autoroutières bénéficient aussi largement de leur situation, à l'image de Waremme entre Liège et Bruxelles.

Les paysages ruraux wallons, sans manquer de se transformer profondément dans d'autres domaines, enregistrent une faible croissance de l'habitat; les modifications de ce dernier sont principalement la modernisation intérieure de bâtiments qui, en large proportion, ont été construits avant la première guerre mondiale et étaient des fermes dans les zones rurales (41% des bâtiments, ruraux et urbains, datent d'avant 1919 en Wallonie contre 17% pour l'ensemble de la Flandre).

### 2.2.3.- L'AGENCEMENT ET L'INFLUENCE DES ASPECTS REGIONAUX TRADITIONNELS

*Les aspects régionaux hérités de l'agriculture et de la foresterie ainsi que la disposition ancienne des habitats ruraux et des structures agraires répondent à une logique de transformation à comparer à celle de l'urbanisation et de l'industrialisation. Ces aspects ruraux s'inscrivent plus finement dans le cadre bio-physique. Les effectifs démographiques, les mentalités et l'action des populations non agricoles apparues plus ou moins tôt jouent aussi des rôles essentiels dans les changements.*

Au sujet de *l'agriculture*, qui couvre à peu près la moitié du pays, éclairons un instant les évolutions séculaires majeures qui ont conduit aux caractéristiques actuelles. En

(p.36)

tenant compte des différences régionales requises, ce sont d'abord les progrès des herbages artificiels qui caractérisent la Belgique depuis la crise du blé des années 1880, liée à l'importation des céréales des pays neufs en Europe; le créneau que le pays a développé depuis est celui de l'élevage (en 1986, 3 millions de bovins, 5,5 millions de porcs, 31 millions de volaille). D'autre part, en entrant dans l'agriculture commerciale, l'économie d'échelle n'a cessé de conduire à l'agrandissement des exploitations (en 1986, 9,62 ha pour la superficie moyenne des exploitations flamandes, 23,93 ha pour les exploitations wallonnes).

Ce sont les régions aux potentialités naturellement les plus riches qui s'individualisent le mieux par leur système de productions végétales exigeantes, à l'image du froment ou des betteraves sucrières pour les superficies agricoles des bas-plateaux limoneux. Cette répartition zonale est bien typique des grandes cultures et des herbages. Les labours deviennent fourragers - céréales fourragères et fourrages - lorsque le milieu ne convient plus aux cultures exigeantes; les herbages se développent lorsque les conditions se détériorent plus encore en raison de l'humidité des sols, des pentes de terrain ou des rigueurs du climat. On peut relever des gradations intéressantes : l'occupation mixte des Polders en labours céréaliers et herbages pour des raisons pédo-topographiques connues, les labours principalement

fourragers de la Flandre sablonneuse.

Mais il faut insister sur le développement nodal et l'extension concentrique de certaines productions agricoles qui se distribuent dès lors en véritables zones de type polarisé. C'est le cas des herbages en deux endroits de la haute Belgique : dans une région à monoculture herbagère développée au nord-est de l'Ardenne sous l'influence du vieux pôle herbager voisin du pays de Herve et dans une autre zone située tout à l'ouest de la dépression de la Fagne à proximité de la région herbagère de la Thiérache française, localisée de l'autre côté de la frontière.

C'est aussi le cas des productions horticoles organisées jadis autour des villes consommatrices et aujourd'hui autour des criées coopératives qui constituent des catalyseurs économiques : dans la région maraîchère de Malines et de Wavre-Sainte-Catherine, autour de Roulers, autour de Hoogstraten, dans la région florale autour de Lochristi près de Gand, dans la région fruitière autour de Saint-Trond, etc. Cette organisation nodale s'inscrit néanmoins dans le cadre des exigences culturelles des légumes fins pour les sols légers, sableux, et des fruits pour les sols principalement sablo-limoneux, ce qui ne supprime pas complètement les effets de la distribution zonale.

En ce qui concerne l'élevage, les logiques régionales sont zonales mais de deux types. D'un côté, l'élevage bovin plus ou moins dense est lié aux productions végétales fourragères et herbagères et constitue une des branches essentielles de l'économie agricole dans la majorité des régions; il n'est qu'exceptionnellement dépassé par l'économie des végétaux dans les compartiments limoneux les plus riches et dans les compartiments horticoles. D'un autre côté, les élevages intensifs de porcs et de volaille sont détachés des productions végétales locales et sont dits "hors sol" : ils se basent sur l'approvisionnement en farines et aliments composés préparés par l'industrie à partir des importations de matières premières

(p.37)

d'outre-mer; leur localisation est dès lors associée surtout aux régions proches de cet approvisionnement, principalement lié aux ports et aux canaux. Ils s'ajoutent ou dominent l'élevage bovin en Flandre et en Campine.

Les spécificités régionales de l'agriculture doivent encore être envisagées sous l'angle de leur intensivité. Celle-ci est, d'une manière générale, liée à des productions à haute valeur ajoutée - élevage hors sol ou horticulture - qui sont possibles dans le cas de plus petites exploitations, à main-d'oeuvre relativement plus nombreuse et à mentalité bien accrochée à la terre : c'est typiquement le cas de la majorité des terroirs flamands à démographie active et à industrialisation tardive. Au contraire, dans la majeure partie des terroirs wallons, le lâchage de l'agriculture pour l'industrie et le commerce dès le 19e siècle, assorti, comme déjà dit, d'un exode rural intense dans les régions relativement les plus isolées ont conduit à la diminution de la population agricole, à l'agrandissement des exploitations, à la simplification et à l'extensification concomitantes de l'agriculture. L'horticulture et les polyélevages artisanaux qui y existaient au siècle dernier ont disparu; la densité de l'élevage bovin a moins progressé que dans les régions flamandes; son extensification est en passe, par exemple, de remplacer les vaches laitières par des vaches allaitant naturellement leurs veaux, mouvement encouragé aussi, il est vrai, par les excédents de lait de la Communauté européenne. L'élevage pour la viande se développe corrélativement. Autre exemple : le seul

maraîchage qui se développe en Wallonie est celui des légumes pour la conserverie, notamment les petits pois, dont la culture de plein champ est le fait des grandes exploitations mécanisées de Hesbaye ou du Condroz (Ch. CHRISTIANS, Et. VAN HECKE).

*Pour les habitats ruraux et les structures agraires*, les modernisations contemporaines laissent en général apparaître les contrastes régionaux traditionnels. Le trait majeur révèle deux grands types d'habitat, à savoir la dispersion des maisons au nord et le groupement en villages et hameaux du sud, séparés par une ligne passant approximativement par Tournai, Nivelles, Bruxelles, Louvain, St-Trond, Maastricht et le long de la vallée de la Meuse; au sud de cette ligne, le pays de Herve et l'extrême est de la haute Ardenne appartiennent toutefois à la dispersion. Certes, les villages ne sont nulle part absents en Belgique : ils constituent une armature de services élémentaires existant aussi dans les régions de dispersion et ils jouent un rôle important d'animation.

Se superpose à peu près à l'opposition précédente une autre différence : d'une part, ce sont les paysages fermés de lignes d'arbres (plantés) et d'enclosures de haies clôturant les parcelles, d'autre part, ce sont les paysages aux larges horizons ouverts et aux parcelles sans clôtures; toutefois, la ligne qui les délimite inclut une partie de l'habi-

(p.42)

tat dispersé dans les régions de champs ouverts puisqu'elle est déviée, au nord, par Tournai, Gand, Malines, Diest, Tongres et le long de la vallée de la Meuse. Au total, les travaux géographiques ont pu mettre en évidence la liaison générale qui existe entre modèle d'habitat dispersé, paysage fermé et exploitations agricoles groupées en bloc autour des fermes isolées et modèle d'habitat groupé, paysage ouvert et exploitations éparpillées en nombreux flots allongés. L'explication en a été trouvée dans les contrastes du mode d'appropriation et de mise en valeur du sol d'avant la grande révolution française de 1789, sous l'Ancien Régime régi par les coutumes rurales. Ainsi, s'opposaient la façon individualiste (isolement et enclosures délimitant les biens) et la façon communautaire (groupement de l'habitat, champs cultivés ouverts permettant la libre circulation des troupeaux communs des villageois sur les terrains après récoltes et dispersion parcellaire pour égaliser les chances et handicaps de chacun). Un tel héritage historique, de nature agraire, conditionne encore aujourd'hui les avantages et inconvénients de ces modèles de peuplement

L'exploitation agricole se satisfait mieux de la dispersion mais non des clôtures qui sont des obstacles pour la moto-mécanisation moderne; l'animation et l'équipement des populations non agricoles sont plus aisées en région d'habitat groupé. Si l'on constate que l'habitat dispersé est surtout flamand et est encore un des modèles de base pour l'urbanisation et l'industrialisation qui y est intense, on se rend compte de la difficulté de gérer l'espace pour y maintenir la cohésion de l'agriculture. On y parlera plutôt d' "espace ouvert" que d' "espace rural". Au contraire, le faible développement non agricole des campagnes wallonnes se focalise sur les villages, ce qui est mieux - malgré l'étirement des nouvelles constructions le long des chemins qui divergent depuis les centres villageois (O. TULIPPE, M. LEFEVRE, A. PETIT, F. DUSSART, Ch. CHRISTIANS). Il faudra revenir sur les nuances régionales multiples qui règlent ces façons d'agencer les faits fondamentaux des paysages ruraux.

L'aménagement du territoire et, singulièrement, les aménagements ruraux vont ainsi révéler des différences considérables dans leur application régionale. Si nous prenons l'exemple du remembrement des terres, qui vise à une meilleure disposition du territoire agricole en vue de la production, son action sera essentiellement une amélioration de l'émiettement et de l'éparpillement parcellaire dans les pays de champs ouverts; ce sera d'abord un arrachage des clôtures dans les pays de champs enclos ainsi qu'une remise en ordre des drainages, puisque ces pays sont essentiellement des terroirs humides de Flandre et de Campine.

Terminons en abordant les *caractéristiques de la forêt* qui représente plus de 60.000 ha, soit plus de 20% du territoire national et dont 80% se situent en Wallonie dans les régions de haute Belgique. La forêt belge d'origine, et ensuite la forêt entretenue par l'homme, est un ensemble de feuillus, principalement de chênes dans la moyenne et la basse Belgique, dans le

(p.43)

Condroz et ses abords et en basse Ardenne, de hêtres en Ardenne et dans la moyenne Belgique.

Le développement forestier s'est fait, surtout au 19e siècle, par le boisement des landes qui existaient dans les deux régions les plus médiocres du pays, la Campine et l'Ardenne; elles y provenaient, traditionnellement, de la mise en cultures sur brûlis et du pâturage des troupeaux - surtout les moutons -. Les climax des deux régions ont conduit à des plantations dominantes de pin sylvestre, pin de Corse et mélèzes en Campine, d'épicéa en Ardenne. Une poniculture importante s'est développée dans les zones humides du centre du pays (P. GATHY).

L'extension des bois et forêts est en quelque sorte le négatif de celle de l'agriculture : elle se cantonne dans les milieux où les potentialités sont les moins bonnes.

### 2.3.- REGIONS GEOGRAPHIQUES ET REGIONS URBAINES POLARISEES

Le découpage en *régions géographiques* se modèle d'abord sur les différences hiérarchisées des éléments du cadre bio-physique. Sans tomber dans le travers déterministe, nous en avons présenté les relations avec l'urbanisation et l'industrialisation : elles s'y rattachent par le biais des faits de situation et d'accessibilité régionales. Nous avons aussi évoqué les logiques les plus habituelles de l'influence des conditions bio-physiques sur les aspects agricoles et forestiers et sur les aspects agraires qui y sont traditionnellement attachés, y compris les activités agricoles toutes récentes. Dans tous les cas, nous n'avons pu échapper aux effets catalyseurs des évolutions de la population et de ses mentalités. Au total, les régions géographiques sont, à leur niveau et sur les bases évoquées ci-dessus, des espaces homogènes que les sous-régions, à leur niveau, découpent en espace d'homogénéité plus grande encore. Les paysages en expriment les indicateurs de structure et de fonctionnement essentiels.

Si nous voulons appréhender les *régions à partir de leur découpage en fonction de la polarisation sur les villes* en ce qui concerne les services et l'emploi, les choses changent, encore que les faits régionaux homogènes conservent une influence. L'essentiel est exprimé ici par les possibilités de relations entre le pôle urbain et sa zone de rayonnement, ce qui dépend non seulement des voies de communications mais des moyens de transports qui s'y superposent. "Suivant le degré qualitatif exigé, il faudra s'adresser à la petite ville la plus proche ou au contraire à la métropole régionale voire à la capitale" (J.A. SPORCK).

Il est intéressant de noter que les régions polarisées par les métropoles régionales (les quatre agglomérations d'Anvers, Gand, Liège et Charleroi, avec chacune plus de 350.000 habitants) s'accrochent de façon assez remarquable de la frontière linguistique, Bruxelles s'étendant des deux côtés de celle-ci. Le deuxième fait marquant est l'étirement exceptionnellement marqué vers le Sud des zones de rayonnement métropolitain de Charleroi, de Liège et même de Bruxelles qui pousse une botte très allongée jusqu'à la frontière extrême sud

(p.50)

du pays. Il en est également ainsi lorsque l'on descend au niveau régional, c'est-à-dire celui des villes dont l'agglomération compte au moins 50.000 habitants : c'est le cas pour Namur et pour Verviers et encore pour Liège et Charleroi à ce niveau. Aucun de ces pôles urbains du sillons wallon ne rencontrent de villes régionales concurrentes dans la direction du sud. Cette notoire insuffisance de l'armature urbaine de la haute Belgique et, singulièrement, de l'Ardenne a déjà été évoquée comme une des conséquences de la pauvreté et de la difficile accessibilité de ces régions : c'est une convergence significative entre régions géographiques homogènes et régions polarisées. Les études de développement prévoient, dès 1963, de créer de toute pièce une ville nouvelle en Ardenne pour assurer ce niveau de desserte régionale manquant.

Par ailleurs, vers le Westhoek, l'allongement de la zone de rayonnement de Courtrai dans l'extrême sud-ouest de la Flandre pose le même problème de l'insuffisance de l'armature urbaine régionale dans un compartiment homogène défavorisé. Là, il est proposé d'élever Roulers au niveau de ville régionale pour équilibrer l'armature urbaine à l'ouest de Courtrai (J.A. SPORCK). Ce niveau régional est "particulièrement intéressant puisqu'il assure d'une part "un pôle de dimension appréciable entouré d'une zone suffisamment peuplée "(de 100 à 500.000 habitants) pour constituer un marché de travail assez vaste et varié "mais rassemblé dans un périmètre relativement restreint qui permet - ou devrait permettre - "un accès assez aisé, même journalier au centre" (J.A. SPORCK) (50 km maximum, soit donc pratiquement toujours à moins d'une heure de déplacement).

Au point de vue de l'organisation urbaine en soi, "la partie du territoire national polarisée par Bruxelles, même ramenée au niveau de concurrence avec les autres métropoles régionales est impressionnante. Bruxelles parvient à glisser sa zone d'attraction entre celles d'Anvers et de Liège, de Liège et de Charleroi - en poussant une botte très allongée vers le Sud allant jusqu'à l'extrémité méridionale du pays -, de Charleroi et Gand et elle a failli se glisser entre les zones de Gand et Anvers. Cette surface englobe presque la moitié de la population du pays... Il apparaît donc que les autres métropoles régionales ne constituent pas encore de véritables "métropoles d'équilibre" puisque leur effet polarisateur est refoulé par l'attraction de Bruxelles dans des zones pour lesquelles Bruxelles est pourtant beaucoup plus éloigné...". D'autre part, "la faiblesse du volume de population polarisée par Charleroi situe cette agglomération en-dessous du niveau des métropoles. Nous avons proposé de considérer l'ensemble Mons-La Louvière-Charleroi comme formant une métropole linéaire (35 km) et de la structurer et de l'équiper comme telle" (J.A. SPORCK). Ce seront des problèmes à replacer dans les cadres régionaux à détailler ci-dessous.

D'une manière générale, les zones de polarisation régionale sont le plus souvent orientées nord-sud et sont plus exiguës en Flandre qu'en Wallonie pour des volumes de population semblables en raison des plus fortes densités au nord.



### 3.- LA FLANDRE

#### UNE POPULATION TRÈS DENSE ET UNE LARGE URBANISATION

(p.51)

Avec 419 habitants par kilomètre carré (1983) la Flandre est une des régions d'Europe la plus densément peuplée. Au sein des différentes provinces, la distribution de la population est toutefois inégale, donnant des densités de 300 au Limbourg et de 550 pour la province d'Anvers. Le contraste avec la densité de population de 192 pour la Région wallonne est très marqué.

Le processus d'urbanisation, en accélération depuis 1960, a non seulement entraîné une expansion des franges urbaines, mais a également permis une extension des villages-centres et une accentuation de l'habitat dispersé déjà existant. En effet, l'urbanisation ne peut être considérée ici comme un accroissement des centres urbains importants, mais bien comme le développement des nombreux villages qui en fait, originellement, constituaient l'armature urbaine. Depuis peu, la région flamande peut être considérée comme une réalité sociale et spatiale. Seules les régions urbaines nécessitent une approche différente, prenant en compte les différentes formes de ruralité.

En Flandre, le processus d'urbanisation, ainsi que l'application de la politique agricole de la C.E.E., ont transformé la région, tant sur le plan fonctionnel que morphologique. Des approches statistiques du phénomène d'urbanisation, basées sur l'emploi et les navetteurs, accentuent l'aspect fonctionnel, à un point tel que toute la région flamande peut être considérée comme urbanisée. Cependant, si nous observons le décor, une mosaïque de paysages reflètent toujours les conditions physiques et de larges espaces rappellent la morphologie rurale. Cela ne veut évidemment pas dire qu'un inventaire, et des aménagements appropriés du paysage traditionnel ne sont pas urgents. Ces composantes historiques disparaissent en fait à grands pas et nécessitent donc la même attention et protection que les monuments historiques des villes.

#### 3.1.- LE LITTORAL : DES DUNES AU BETON

Avant la seconde guerre mondiale, la bande côtière était caractérisée par des espaces construits, séparés par des massifs de dunes, mais depuis 1947, la côte a été progressivement transformée en un mur continu de béton. Ce processus coïncide avec le passage d'un tourisme résidentiel réservé aux classes supérieures, à un tourisme de masse basé sur la construction d'appartements. Au même moment, à l'intérieur des terres, derrière les dunes, une autre forme de tourisme de masse se développe, avec la création de vastes terrains de camping et caravanning, s'étendant parfois jusqu'aux Polders. En Belgique, deux tiers des nuitées comptabilisées dans les hôtels et les pensions de famille, sont enregistrées à la Côte. Les communes de la Côte belge totalisent 87% des nuitées. Durant l'été, les pointes sont atteintes les week-ends, avec les visiteurs d'un jour, entraînant une congestion des axes routiers. Depuis 1970, des villages de vacances très bien équipés ont été construits (par ex. Ysermonde à Nieuwport), et récemment, l'infrastructure touristique s'est étendue considérablement avec la construction de parcs de récréation (par ex. à Ostende).

(p.53)

Seules quelques dunes sont restées intactes. Les deux plus importantes réserves naturelles sont le "Westhoek" et le "Zwin", situées respectivement près de la frontière française et néerlandaise. Entre les deux, quelques rares dunes reliques forment des espaces appropriés aux réservoirs d'eau potable. Il en résulte des problèmes de trop forte salinité de l'eau, mettant en péril l'équilibre écologique de la végétation dans les dunes.

La pêche maritime est à la base de la prospérité d'Ostende et de Nieuwport au Moyen Age. Aujourd'hui, Ostende est le premier port de pêche, si l'on considère le poids de poissons pêchés (56% en 1981) suivi par Zeebrugge (40%). Si l'on tient compte cette fois de la valeur du poisson pêché, alors Zeebrugge occupe la première place (65%) suivi de Ostende (24%). Depuis 1950, il y a eu une forte réduction de la taille de la flotte, du nombre d'emplois, et du poids pêché. Le recensement de 1981 donne les chiffres suivants : 193 vaisseaux répartis entre Zeebrugge, Ostende et Nieuwport, 894 emplois et un volume pêché de 40.500 tonnes.

La pêche dans les eaux d'Islande a complètement cessé, tandis que la pêche côtière et celle du hareng sont en diminution.

Zeebrugge, en tant que port de l'active mer du Nord, occupe une position centrale par rapport aux ports bien équipés de Rotterdam, Dunkerque et Londres. Un avant-port a été construit récemment pour l'importation du pétrole et du gaz naturel liquide, et pour le développement des installations de conteneurisation et du système Ro-Ro. Une écluse maritime pour les bateaux de plus de 125.000 tonnes donnent accès au port intérieur qui dispose de sites pour les industries maritimes. Le canal Baudouin relie le port intérieur aux établissements industriels de Bruges.

### 3.2.- LES POLDERS DE LA PLAINE COTIERE : UNE REGION AGRICOLE AUX POSSIBILITES TOURISTIQUES

Une plaine extrêmement plane et un paysage d'openfield sont les éléments forts du décor régional. Les fermes isolées et les tours d'églises forment les composantes verticales, ainsi que les rangées de peupliers longeant certains canaux (Bruges - Damme - Sluis), mais les peupliers sont plus nombreux encore sur les digues dans les polders de Zeeland et de l'Escaut.

Les dépôts marins, datant le plus souvent du Moyen-Age, donnent des sols fertiles où l'agriculture est axée en priorité sur les labours (céréales et cultures industrielles) et où l'élevage est normalement d'importance secondaire. Les terres ont été largement remaniées lors des remembrements permettant ainsi aux exploitations de répondre aux demandes actuelles du marché agricole commun. Malheureusement ces remembrements ont endommagé lourdement les composantes historiques du paysage. Lors des travaux de nivellement, les anciens sols ont été détruits complètement. Les polders ont toutefois été capables de préserver leur aspect rural, comme l'illustrent bien les villages de Houthave, Lampernisse et bien d'autres. Comparée au reste de la Flandre, la densité de population est ici nettement plus faible (moins de 250 habitants au km<sup>2</sup>). La taille moyenne des exploitations mixtes est de 15 ha. La succession des exploitants est relativement bien assurée, contrairement aux autres régions de Flandre. Les grandes fermes présentent une cour ouverte, aux bâtiments séparés, parfois entourés d'un fossé rempli d'eau. Certaines de ces fermes ont une impressionnante porte d'entrée reliée à la route locale par une allée. De nos jours, quelques fermes essaient de combiner les activités agricoles et une certaine forme de tourisme. Alors que cette combinaison des activités semble

attractive, en réalité, elle est difficilement réalisable : soit les activités touristi-

(p.55)

ques sont un succès et l'agriculture est alors abandonnée, soit le contraire se produit.

Outre les fermes, cette région offre de nombreux agréments, tels que les visites de vestiges d'abbayes médiévales - lesquelles ont joué un rôle important lors des grandes périodes de défrichement (Ter Duinen à Coxyde et Doest à Lissewege) - ou visites des centres historiques des villes de Furnes et Damme.

La partie ouest de la plaine côtière est traversée par l'autoroute E40, se terminant actuellement à Furnes. La connection de cette route avec Dunkerque et Calais menace dangereusement la région d'intérêt paysager connue sous le nom de "les Moeren franco-belges". La destruction de ce paysage est malheureusement inévitable car des concessions ont déjà été octroyées pour l'extraction de sable.

### 3.3.- LES TERRES BASSES A L'OUEST DE L'ESCAUT

Cette région se trouve au centre de l'ancien Comté de Flandre. Son développement urbain au Moyen-Age en a fait une des régions-pilotes de l'Europe de l'ouest. Avec le Brabant, elle a été pendant des siècles une terre pionnière et de progrès dans le domaine de l'agriculture : de nombreuses innovations agricoles y ont été expérimentées, comme en témoignent les récits de voyageurs. A la veille de la révolution industrielle, toute la région était cultivée comme un jardin par une population très dense, et la petite industrie à domicile (toile de lin) permettait aux paysans de survivre. Bien que bon nombre de changements socio-économiques se produisirent dès la fin du 18ème siècle, le caractère traditionnel de la région fut préservé jusqu'au milieu du 20ème siècle. A partir de 1950, la croissance de la frange urbaine, l'installation d'industries et la modernisation de l'agriculture altérèrent fortement le paysage.

Les vieux centres industriels situés le long de la vallée de la Lys, entre Gand et Tournai, se touchent, formant un axe industriel et urbain continu, accentué aujourd'hui par l'autoroute E 17 (Anvers-Lille). Depuis Courtrai, en passant par Roulers, par Bruges, et aussi, mais sur une moindre distance depuis Bruges via Eeklo, jusqu'à Gand, un axe de commerce, de services et d'industrie s'est également développé. Entre les deux, la région de Tielt, cependant urbanisée, a toutefois été capable de rester morphologiquement rurale. L'éloignement - comparé aux moyennes belges - du "Westhoek" (Ypres-Poperinge) a rendu cette région de Flandre très peu attractive : le manque d'emploi, l'émigration et la population âgée, mais aussi le déclin des services dans les petits villages centres, ont fait de ce territoire une région socio-économique défavorisée.

Pour donner une idée des relations existant entre le milieu physique et la structure du paysage, et aussi pour illustrer l'impact des transformations récentes, quelques exemples vont être développés.

(p.57)

### 3.3.1.- LA REGION BOISEE DE LA FLANDRE SABLONNEUSE : MISE EN VALEUR DES LANDES

Une grande partie de la région comprise entre Bruges, Eeklo et Gand était couverte, jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, par des landes résultant d'une utilisation faible et extensive de ces sols improductifs (sable Eocène et argiles). A la fin du Moyen-Age, quelques tentatives de défrichement ont été entreprises, mais sans beaucoup de succès à cause du caractère marginal des sols. Durant la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, un processus de boisement commence, lequel était encouragé par le régime autrichien. De larges terrains en friche furent découpés en parcelles rectangulaires plantées d'abord en feuillus et ensuite, durant le 19<sup>ème</sup> siècle, en forêts de pins. Les blocs étaient séparés les uns des autres par des allées, pour faciliter l'entretien des plantations.

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, avec l'utilisation des engrais, commence le défrichement de la forêt de pins. Cette nouvelle mise en valeur conserve cependant, non seulement le plan parcellaire régulier et rationnel, mais aussi les allées. Les résultats est un paysage spécifique de terres cultivées formant des clairières dans des parcelles de chênes et de hêtres, et associées aux blocs résiduels de la forêt de pins.

La pauvreté des sols et la spécialisation de l'agriculture de la C.E.E. ont produit des exploitations qui ne sont plus liées au sol, qui se signalent par des silos à grains à côté de nouvelles constructions abritant l'élevage bovin et porcin. A cause de l'inter-pénétration de la forêt et des champs cultivés entourés d'arbres, la région a l'aspect d'un parc, aspect renforcé par la présence de maisons de campagne, isolées, souvent réalisées dans un style ornemental. Avec ce paysage, la région a des possibilités de récréation, lesquelles sont partiellement mais insuffisamment exploitées. De nombreux villages stagnent ou montrent même un certain déclin, à l'exception de ceux qui ont des connections avec l'axe Bruxelles-Ostende, par la route, le train, ou grâce à des accès à l'autoroute. C'est notamment le cas de Aalter et Beernem, lesquels voient se développer des zones résidentielles pour navetteurs.

### 3.3.2.- LE MEETJESLAND : PRIVE DE SON CARACTERE

Le nom "Meetjesland" fait référence aux larges blocs (en vieux flamand : *maten* ou *meten*) selon lesquels le territoire a été partagé, durant le 13<sup>ème</sup> siècle; ce découpage résulte d'une mise en valeur systématique, à grande échelle, des sols mal drainés de la région d'Eeklo (B. Augustijn, 1987). Ces blocs ont ensuite été découpés en parcelles laniérées (avec un rapport largeur/longueur de 1/11), chacun étant séparé par un fossé de drainage. Taillis et arbres têtards plantés le long de ces fossés créent un bocage très particulier, lequel a été préservé intact jusqu'à la mécanisation et l'agrandissement des exploitations agricoles. Avec le regroupement des lanières, et par le remblaiement des fossés (moins par les travaux de remembrement que par l'action individuelle des fermiers), un processus de dépouillement a pris place, ayant pour conséquence la disparition quasi totale du bocage. Seules quelques rangées de peupliers le long des routes locales, là où les propriétaires fonciers les ont maintenus, ont été capables de résister au processus de mise à nu de la région.

En dépit d'une modernisation de l'agriculture, le Meetjesland ne peut rivaliser avec les exploitations très spécialisées du reste de la Flandre. De larges parties du territoire sont non

(p.59).

seulement fonctionnellement, mais aussi morphologiquement urbanisées comme, par exemple, tout autour de la zone industrielle du canal Gand-Terneuzen, ou autour du petit centre d'Eeklo, où le paysage rural est affecté par la construction de nouveaux lotissements, et par la transformation des anciennes fermes en résidences pour les navetteurs.

### 3.3.3.- LE PAYS DE WAAS

Le pays de Waas est la région située à l'ouest d'Anvers, au-delà de l'Escaut, et limitée au nord par des dépôts marins des polders de l'Escaut, à l'ouest par la vallée Flamande, qui coïncide ici avec l'affleurement de l'argile Oligocène, et au sud, par l'Escaut et son confluent, la Durme.

Ce territoire forme une région géographique distincte par ses conditions pédologiques, sa topographie et la forme convexe de ses champs bordés de rangées de peupliers créant ainsi un paysage "transparent". Ce dernier est menacé par la mécanisation de l'agriculture et les projets de remembrement. Il existe plusieurs hypothèses concernant l'origine des champs bombés. Les plus plausibles sont les suivantes :

- premièrement, cette forme spécifique serait due à la méthode de labours qui consiste à commencer à labourer à la lisière du champ et à se déplacer en spirale vers le centre;
- la seconde hypothèse voit l'origine de ces champs convexes comme le résultat de l'extraction de terres calcaire-sablonneuses hors des fossés entourant les champs. Ce matériau était ensuite répandu sur le champ comme fertilisant.

Le Pays de Waas a également subi ces dernières décennies d'importantes transformations tant morphologiques que fonctionnelles. La ville de Saint-Nicolas-Waas s'est étendue considérablement, mais aussi les villages et hameaux apparaissent aujourd'hui très différents. Les transformations de bâtiments existants, ainsi que les nouvelles constructions hétéroclites de pavillons et villas ont transformé considérablement les caractéristiques du mode de peuplement rural. Les zones de terres grasses et les plaines alluviales résistent mieux à cette dégradation. Le pourcentage de population active dans l'agriculture était, en 1950, de 15%, pour diminuer fortement depuis. Une activité artisanale traditionnelle, la saboterie, a disparu complètement. Une énorme place communale (une donation du Comte de Flandre en 1248) est devenue la place du marché de Saint-Nicolas, la plus grande de Flandre. Déjà au 18<sup>ème</sup> siècle, la ville devint un important centre textile (laine). Durant le premier quart du 19<sup>ème</sup> siècle, diverses nouvelles industries naissent et Saint-Nicolas développe (après Gand) le second centre d'importations industrielles de l'Est de la Flandre. La ville a maintenant la fonction de centre régional. L'évolution démographique a suivi l'expansion industrielle, mais après 1968, le déclin commence, résultant de l'émigration vers les villages environnants.

### 3.4.- LA VALLEE DE LA LYS

Depuis la frontière franco-belge à Comines jusqu'à la ville de Gand, la Lys traverse différentes régions géographiques; la Flandre sablo-limoneuse au sud, et près de Gand, la Flandre sablonneuse. Bien que différentes subdivisions physiques peuvent être reconnues dans la vallée, les

(p.60)

critères socio-économiques dominant et créent l'identité de "la rivière d'or". L'importance de la rivière en tant qu'axe de communication complétée d'une signification économique actuelle remonte au Moyen-Age. Depuis l'Artois, le grain était acheminé vers Gand, la ville-marché la plus importante. Dès le 15ème siècle, la vallée de la Lys devint économiquement importante grâce à l'expansion de la culture du lin. Le point culminant est atteint durant la première partie du 16ème siècle; de nombreux marchés sont fondés le long de la Lys (Deinze, Courtrai, Menin et Wervik). Courtrai devint célèbre pour ses tissus damassés et autres; les productions textiles les moins coûteuses étaient exportées via Anvers vers l'Espagne, et ensuite, de là, vers l'Amérique. La renommée internationale du lin de la Lys, et l'excellente qualité de l'eau pour le rouissage ont donné naissance au nom de cette région : "la rivière d'or". Sur 80 km, entre Comines et les écluses près de Deinze, des villages prospères, basés sur sa culture de lin, se sont développés. Fin 1913, plus de 120.000 tonnes de lin subissaient le rouissage dans la rivière, employant ainsi 13.000 travailleurs. Le rouissage artificiel causa la perte du monopole pour la région de la Lys, et dès 1925, plus un seul litre d'eau de la Lys n'était utilisé. Néanmoins, la présence de l'eau, spécialement durant les périodes antérieures, a joué un rôle important comme facteur de localisation des industries. Sur les vieilles cartes, lorsque le tracé de la Lys est suffisamment précis et détaillé, on peut trouver mentionné des fours à chaux, des briqueteries, des moulins à eau.

C'est seulement après 1900, que l'industrialisation de Courtrai connaît un rapide développement. C'est tout spécialement durant les années 1920 et après la seconde guerre mondiale que s'installent la plupart des industries encore présentes aujourd'hui. Une importante diversification des activités industrielles peut alors être notée, le textile restant toujours la caractéristique majeure de la région. Le degré d'industrialisation est élevé et généralement localisé dans la vallée de la Lys. Le textile est suivi par la métallurgie.

L'agglomération urbaine de Gand occupe la quatrième place parmi les villes belges. Le centre de la vieille ville se dépeuple de plus en plus. Depuis la seconde guerre mondiale, un changement dans les activités peut être observé. En 1947, la ville possède toujours un caractère industriel, 60% de la population active travaille dans le secteur secondaire et en 1980, 51,5% d'actifs sont enregistrés dans le secteur secondaire. Le textile, autrefois l'activité industrielle la plus importante de la ville, a considérablement décliné, de 24% de la population active en 1947, ce secteur est tombé à 8% en 1970. La métallurgie gagne en importance et devient la branche industrielle la plus importante. L'industrie chimique (engrais, plastiques, pétrochimie) occupe la troisième place. Les entreprises les plus compétitives sont situées le long du canal Gand-Terneuzen. Depuis l'achèvement en 1968 de la nouvelle écluse maritime à Terneuzen, sur l'Escaut occidental, et la construction du canal de ceinture autour de Gand, le trafic de marchandises augmente sensiblement, gros cargos (grains et charbon) prédominant. Les facilités du port de Gand et la nécessité pour certaines industries d'avoir un accès au port maritime, ont rendu le port de Gand attractif. Gand est aussi un centre horticole de renommée internationale, spécialisé dans la culture d'azalées, bégonias et de plantes de serre chaude.

### 3.5.- LA REGION HORTICOLE

(p.61)

L'horticulture est essentiellement concentrée dans la partie centrale de la Flandre, à l'intérieur du triangle Anvers-Bruxelles-Gand. Le territoire le plus important forme une bande

qui s'étend d'Anvers à Bruxelles jusqu'à la frontière linguistique près de Overijse.

En fait, c'est la jonction de différentes cultures : serres chaudes pour les primeurs au sud d'Anvers, cultures de plein air et sous serre dans les environs de Malines et cultures de plein air au sud de Malines, dans la direction de Bruxelles. La périphérie de l'agglomération bruxelloise est bien connue pour ses jardins maraîchers : les endives belges des fermes au nord de Bruxelles, et la culture du raisin en serres chaudes au sud-est de Bruxelles (Hoeilaart, Overijse).

L'agglomération de Gand forme également un centre de production important, spécialement à l'est de la ville, où les plantes ornementales, en plein air ou sous serres, dominent. Plus à l'est (Wetteren) se trouve la plus importante pépinière. Hors du triangle Anvers-Bruxelles-Gand, dans la partie orientale du Hageland et méridionale du Limbourg (en direction de la Hesbaye), l'accent est donné à la culture fruitière. Isolé de la grande région horticole, le territoire situé autour de la "criée" de Roulers (Flandre occidentale) est réservé aux cultures de légumes.

Quelques spécialités horticoles influencent considérablement le paysage :

- *Les serres* de Hoeilaart-Overijse, aujourd'hui partiellement abandonnées, forment un paysage de verre unique. La culture du raisin était l'une des plus importantes du continent, comprenant environ 400 ha, plus de 30.000 serres, exploitées par environ 4.000 cultivateurs.
- *La culture de plantes ornementales*. Spécialement dans la région gantoise, localisée sur les sables, sols bien drainés sur un substrat caractérisé par d'importantes capacités de stockage de l'eau. La culture de l'azalée est de première importance. La production annuelle est estimée à 30.000.000 de plants dont plus de 80% sont exportés. Roses, bégonias et de nombreuses autres espèces se développent et connaissent beaucoup de succès. Depuis 1908, tous les cinq ans, une foire, "Les Florales de Gand", est organisée; elle est considérée comme l'une des plus importantes au monde.
- *La culture fruitière* occupe la moitié de la surface horticole. Les vergers de pommiers occupent un tiers de la surface totale. La production est aussi importante et atteint plus de 25.000 tonnes. Le sol et le microclimat de Hesbaye sont très favorables à ce type de culture, assurant une production de fruits de haute qualité.

### 3.6.- LA CAMPINE .: UNE REGION COMPLETEMENT TRANSFORMEE AFFRONTANT LA DESORGANISATION

(p.63)

La Campine s'étend à l'est sur 100 km, depuis les polders entourant l'estuaire de l'Escaut jusqu'au versant escarpé dominant la vallée de la basse Meuse. Elle représente la partie sud d'une zone sablonneuse, la partie nord étant constituée par le Brabant-Nord des Pays-Bas. La Campine ne peut pas être comparée à la Flandre sablonneuse, pas seulement à cause du caractère marginal de ses sables, mais aussi à cause de sa position périphérique qui a entraîné, durant des siècles, un retard politique et socio-économique. A l'époque médiévale, la partie ouest appartenait au Duché du Brabant; la partie est au Prince -Evêque de Liège, et la partie nord

fut intégrée, après 1648, aux Provinces Unies, Protestantes, nouvellement fondées.

Jusqu'à la fin du 18e siècle, la Campine formait un monde particulier : une société agraire parvint à y subsister grâce à une exploitation équilibrée de l'écosystème, utilisant la bruyère pour conserver la fertilité du sol. Depuis l'époque médiévale, le système dit "plaggen" rendait possible la culture du seigle sans avoir recours à la rotation ou à la jachère. Ce système était basé sur le prélèvement dans la lande à bruyère de mottes placées ensuite dans les étables ou bergeries; après un enrichissement par le fumier, elles étaient étendues sur les champs. Grâce au sable qui était toujours ramassé avec les herbes, les champs s'élevèrent progressivement en hauteur et une épaisse couche humique se mit en place (plus ou moins 1 mm par an).

La croissance de la population rendit nécessaire la recherche d'activités en dehors de l'agriculture. A côté de manufactures de taille modeste, mais diversifiées, une industrie du textile basée sur le travail à domicile se développa dans la région. Dans le nord-est de la Campine, entre Balen et Hamont, les compagnies de commerce, les "Teuten", migrantes, voyageaient du printemps à l'automne. A partir de 1500, elles traitaient beaucoup de marchandises (textiles, objets métalliques, produits de la ferme, même des cheveux pour les perruques) dans toute l'Europe Occidentale et étaient renommées pour leur habileté à soigner les animaux malades. Le port d'Anvers, avec son hinterland, permettait à de nombreuses personnes de vivre du transport, grâce à des véhicules tirés par des chevaux, entre Anvers et Cologne ou Hesse. Outre ce trafic de transit ouest-est, il s'établit aussi un mouvement nord-sud entre Liège et 's Hertogenbosch, suivant la plus vieille route pavée de Campine (Liège-Hasselt-Lommel, 1788) marquée régulièrement de postes de péage.

A partir de la seconde moitié du 18e siècle, tout changea de façon dramatique. Une politique visant à la mise en valeur des terres incultes fut introduite par les autorités autrichiennes et fut poursuivie par la loi de réforme belge de 1849. Il en résulta une transformation à grande échelle de la bruyère en forêt de pins. La construction du canal Meuse-Escaut ne donna pas seulement une ouverture au commerce mais permit aussi l'irrigation de larges zones de bruyère, maintenant converties en prairies. Le système "plaggen" régressa avec la diminution de la bruyère et l'arrivée de fertilisants et de guano. Paradoxalement, l'agriculture campinoise ne connut aucun essor. La superficie des terres arables, incluant les prés enclos, resta stable durant le 19e siècle et diminua même après la seconde guerre mondiale.

(p.65)

Depuis lors, un changement radical est survenu avec la politique agricole de la C.E.E. L'agriculture s'est spécialisée dans l'engraissement en étable de bovins et de la volaille. Le reste de bruyère, caractéristique la plus remarquable de la Campine durant des siècles, a régressé de façon dramatique et constitue moins de 10% de la superficie communale. Ce fait est à comprendre non seulement par la plantation des pins mais aussi par l'expansion urbaine et industrielle.

L'industrialisation de la Campine se fit en trois phases :

- (i) Les premiers établissements industriels importants datent des années 1880 à 1905. Les installations chimiques et de métaux non-ferreux étaient délibérément localisées dans les vastes zones vides de la Campine, où l'espace était suffisant pour atténuer les effets de



la pollution industrielle de l'air. Les dangers réels de la pollution du sol et de l'eau n'étaient pas encore vraiment compris à cette époque. Mais il y avait une raison supplémentaire pour la localisation de nouvelles industries en Campine: le prix des terrains nécessaires pour les sites industriels était bas.

D'autres facteurs procurèrent l'élan nécessaire à la nouvelle industrie : une population peu exigeante (pas de syndicats; bas salaires) et une excellente infrastructure de canaux, voies ferrées et routes reliant la Campine industrielle, via le port d'Anvers, aux marchés extracontinentaux.

(ii) André Dumont mis à jour le premier charbon campinois vers 1900. A cause de sérieux problèmes d'exploitation (sables mouvants), et des conditions de guerre entre 1914 et 1918, l'industrie charbonnière de Campine n'atteignit une pleine production qu'après la première guerre mondiale. Durant les années 1970-80, les cinq mines (Eisden, Winterslag, Waterschei, Zolder et Beringen, soit 19.000 travailleurs) atteignaient une production annuelle de 6 millions de tonnes. L' "or noir" de la Campine était utilisé dans les cokeries et les centrales électriques. Bien que productrice de charbon industriel, la région campinoise était dépourvue d'installations métallurgiques et d'installations de production d'hydrocarbures, phénomène unique en Europe de l'Ouest. Néanmoins, d'autres entreprises prirent de l'essor. L'industrie du verre se développa grâce au sable blanc de Mol. La proximité d'Anvers, leader mondial des diamants polis, fit de la Campine du sud un centre de l'industrie diamantaire.

(iii) La troisième phase du développement industriel débuta dans les années 1960. Par une politique d'Etat, des parcs industriels furent créés. Des mesures furent prises pour attirer de nouvelles industries.

Avec un niveau de salaire bas et sa pyramide des âges la plus jeune de Belgique, la Campine agit comme un aimant sur les nouveaux établissements industriels. Un climat attractif pour les investissements amena des multinationales aussi bien européennes qu'américaines. La construction (Genk) et l'assemblage (Geel) automobile, les installations électro-techniques (Geel, Lommel, Tessenderlo) et l'industrie pétrochimique procurèrent l'allègement d'un marché du travail sursaturé. Grâce à ce développement industriel, la Campine s'éleva sans nul doute à un point culminant de prospérité. Les nouvelles constructions de la classe ouvrière le long des routes asphaltées sont le résultat d'un mode de peuplement linéaire entre les vieux centres. D'un autre côté, les nouvelles cités introduisirent un type d'urbanisation plus net et plus justifié. Les centres régionaux sont situés à la périphérie de la Campine. Anvers, Malines,

(p.66)

Hasselt. Les villes campinoises typiques sont Turnhout (textile, travaux d'impression) et la nouvelle ville de Genk (61.000 hab.) développée en association avec les anciens charbonnages de Zwartberg, Waterschei et Winterslag.

Avec la crise pétrolière commença pour la Campine une période de récession économique. Un des effets les plus frappants a été le haut niveau de chômage chez les jeunes. Il est très difficile d'améliorer l'emploi de telle manière qu'il puisse absorber l'augmentation de la force de travail. Un autre problème réside dans l'avenir des charbonnages cam-

campinois. Contrairement au sud-Limbourg néerlandais, où la dernière mine a été fermée en 1966, les mines campinoises restent subventionnées par l'Etat, travaillant à perte. Dans un but de rationalisation, le gouvernement national décida récemment de fermer les puits dans la partie est du bassin charbonnier. Seules les mines de Beringen et Zolder restent temporairement opérationnelles. En fermant progressivement ses charbonnages, la Campine se dirige vers une reconversion économique. Il y a un besoin urgent de nouveaux emplois, et une nécessité de reconvertir les anciens mineurs. Une politique est également nécessaire, dans un futur proche, pour la mise en place d'industries de haute technologie et pour le développement du secteur tertiaire.

La Campine, avec ses forêts de pins et ses étangs, offre toujours une variété d'agréments. Si l'infrastructure pour le tourisme d'un jour est tout à fait bien développée (musées de plein air à Bokrijk et Essen, et de nombreux petits musées, attractions disséminées dans toute la Campine), celle pour le tourisme résidentiel est insuffisante. Les récents et luxueux centres particuliers de Peer et Lommel sont réservés toute l'année, et témoignent que des séjours à la semaine ou d'un week-end peuvent encore être développés. Dans les années à venir, quelques projets de ce type seront terminés à Mol, Beringen et Houthalen.

La Campine, souvent considérée comme le "Far East" de la Flandre, garde son identité. Les nombreux aspects physiques et humains la différencient du reste de la Flandre. Un des faits les plus frappants est le taux d'accroissement naturel de la population, le plus élevé de Belgique. Entre 1975 et 1984, la population active augmenta de 19%, contre 5% seulement pour la Belgique entière. Le développement économique était spectaculaire. D'une situation de pauvreté la Campine atteignit une position prometteuse. Ses perspectives ont été anéanties par la fermeture des charbonnages, créant une situation encore plus difficile que dans le reste de la Région Flamande. Le chômage atteint maintenant son niveau le plus élevé. "Comment la compétition entre la création de nouveaux emplois et l'accroissement de la population active finira-t-elle?" reste une question ouverte.

### 3.7.- ANVERS, LE PLUS IMPORTANT PORT DE FLANDRE

A la fin du 15<sup>ème</sup> siècle, avec l'ensablement du chenal de marée, appelé le Zwin, qui reliait Bruges à la mer, Anvers connut une croissance urbaine et une fabuleuse prospérité (de 50.000 habitants vers 1500 à 100.000 en 1568). Après le traité de Westphalie (1648) l'accès du port à la mer fut coupé jusqu'en 1800, parce que la navigation à l'embouchure

(p.68)

de l'Escaut (situé aux Pays-Bas) était bloquée pour des raisons économiques et politiques. Dès lors, la population fluctua entre 40.000 et 70.000 individus jusqu'au commencement du 19<sup>e</sup> s. Anvers est un port de premier ordre tant au niveau national qu'international. En 1982, 17.000 navires furent accueillis avec un tonnage total de 112 millions BRT. 80% du transport belge de marchandises passent par ce port. Anvers dispose de 91 km de quais pour les navires de haute mer, 7,7 km pour la navigation intérieure. L'hinterland anversois couvre la R.F.A., la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse et l'Italie. A cause de sa situation particulière à 80 km de la mer, une attention constante est maintenue

sur la profondeur de l'Escaut occidental. La liaison Escaut-Rhin à travers la région du delta néerlandais aidera Anvers à devenir un important port de transit. A côté du grand complexe de docks sur la rive droite de l'Escaut, l'expansion sur la rive gauche est en plein développement. L'agglomération actuelle, incluant les communes fusionnées, compte environ 620.000 habitants. Anvers est aussi grandiose pour son riche héritage culturel.

### 3.8.- LES AVANT-PAYS DES PLATEAUX LOESSIQUES

Entre l'Escaut supérieur à l'ouest, et la Gette à l'est, une zone de 25km de large réalise la transition entre les basses terres sablonneuses au nord et les plateaux loessiques au sud. Topographiquement, c'est un plateau d'altitude généralement comprise entre 50 et 100m, disséqué par des rivières - la Dendre, la Senne, la Dyle - et leurs confluent. Le résultat est une région de collines mollement ondulées, composée d'interfluvés alternant avec des vallées. Ces dernières peuvent avoir des versants escarpés avec des dénivellés de 40 à 60 m. Ces particularités expliquent pourquoi certains comparent quelques parties de ce territoire avec l'Ardenne ("Ardenne flamande" et "Ardenne brabançonne"). Le nom local de cette région située entre la Dendre et la Senne est le "Pajottenland", la signification duquel est controversée: un changement du nom en "Pays de Breughel" serait préférable car plus évocateur de la région pour les étrangers. Le Hageland à l'Est est, comparé aux moyennes belges, une vraie région de collines; les crêtes atteignent 70 m. d'altitude, dominant ainsi d'environ 50 m. les vallées adjacentes.

Toute la région est recouverte d'un manteau discontinu de loess, variant en épaisseur, sur un substratum tertiaire argileux ou sableux. Les sols bien drainés sur loess coïncident avec les crêtes et donnent des terres de cultures dans un paysage d'openfield. Les fortes pentes sont boisées, comme le sont également les sommets des collines là où affleurent les sédiments tertiaires. Les vallées sont caractérisées par un mélange de prairies et de plantations de peupliers.

#### 3.8.1.- L'ARDENNE FLAMANDE

Cette région coïncide avec l'interfluvé Escaut-Dendre; la partie la plus typique, cependant, est située entre les villes de Audenarde et de Renaix. Le paysage est dominé par des collines culminant à environ 150 m. (caractérisées par des lieux-dits comportant le substantif "montagne"/berg : Muziekberg, Pottelberg et Kluisberg). Les sédiments tertiaires du Diestien, contiennent localement des grès ferrugineux, plus résistants à l'érosion. Les sommets "Diestiens" sont couverts de forêts de feuillus. Ces collines boisées exercent une attrac-

(p.71)

tion touristique. Des exploitations de carrières ont déjà endommagé le paysage. L'occupation du sol est étroitement liée à la topographie, montrant ainsi un modèle typique. Les crêtes les plus élevées, en forme de dôme, sont caractérisées par un paysage d'openfield. En contraste, les dépressions et les vallées occupées par des prairies et des plantations de peupliers offrent un paysage fermé. Une forte densité de petits villages est typique ici. Entre les villages, les grandes fermes isolées sont très souvent à cour fermée. L'origine de ces fermes remonte

au début du Moyen-Age et elles ont joué un rôle important lors des défrichements. Les abbayes des villes flamandes occupaient également une place importante dans l'histoire des défrichements. Mais ces vieilles fermes sont le plus souvent situées sur les lieux d'où proviennent les biens. La plupart du territoire a pu conserver un aspect rural, excepté le long des routes à grand trafic. Les environs de Renaix sont fortement urbanisés. La ville de Renaix, située sur la frontière linguistique, est un vieux centre d'industrie textile, cherchant aujourd'hui de nouveaux emplois dans une diversification des activités industrielles.

### 3.8.2.- LA PAYS DE BREUGHEL

Le Pays de Breughel est situé entre la Dendre et la Senne, entre Asse au nord et Enghien au sud. Comme pour la région précédente, le même contraste existe entre le paysage d'openfield des crêtes et le bocage des dépressions et petites vallées. Vers le sud, le paysage devient plus fermé, à cause de la présence de haies vives autour des prairies. Ceci reflète la transition vers les zones limoneuses plus humides du Hainaut. L'habitat y est également groupé en petits villages avec fréquemment de grandes fermes isolées. Les petites fermes sont souvent sous un seul toit, la façade étant alors très allongée. Certaines d'entre elles sont toujours en colombage.

La proximité de Bruxelles provoque une importante urbanisation se traduisant par une expansion chaotique des constructions résidentielles, résultat de plans d'aménagements inadaptés.

### 3.8.3.- L'ARDENNE BRABANCONNE

La région entre Bruxelles, Louvain, Wavre et Halle rappelle également le pays découpé situé entre la Senne et la Dyle, résultant d'une accentuation de la topographie. La couverture loessique de cette région est très superficielle et est donc occupée par la forêt depuis aussi longtemps que les autres régions de l'avant-pays. C'est pourquoi l'érosion et le colluvionnement ont été limités, et ainsi la morphologie des pentes a pu être préservée. Les forêts de Soignes et de Halle au sud de Bruxelles représentent les seules grandes zones encore forestières. La forêt de Soignes consiste en une belle futaie de hêtres datant de la fin de l'*Ancien Régime*. Cette plantation de hêtres, originellement destinée à la production de bois d'oeuvre, représente aujourd'hui une forêt classée, connaissant des difficultés d'aménagement. Distante d'à peine 15 km de Bruxelles, avec une superficie de 43 km<sup>2</sup>, cette forêt constitue un but de promenade et de relaxation. Son utilisation intensive durant les week-ends et les périodes de vacances entraîne une érosion sérieuse des pentes, provoquant le déracinement des arbres. La destruction des hêtres par le vent est également un danger dans la forêt : celle-ci résulte de la mort des vieilles racines à une profondeur de 35 à 100 m.,

(p.72)

causée par le tassement de l'horizon B des sols loessiques.

La plupart des personnes qui effectuent les navettes vers Bruxelles, ont choisi de vivre dans cette région. Cela signifie que ce territoire est fortement urbanisé, tant fonction-

nellement que morphologiquement. Un développement chaotique des nouvelles maisons et des lotissements reflète, une fois de plus, l'inadéquation des plans d'aménagement. On peut remarquer que, dans les communes est de Bruxelles, les navetteurs de niveau socio-économique élevé, résident dans un décor attractif, celui de l'Ardenne brabançonne; à l'opposé, les communes ouest de Bruxelles abritent les navetteurs, aux niveaux socio-économiques faibles et moyens.

#### 3.8.4.- LE HAGELAND

Le Hageland est l'une de ces régions de transition, comprise entre la Campine sablonneuse au nord et la Hesbaye limoneuse au sud et située entre les villes de Louvain, Aarschot, Tirlemont et Diest. La partie nord est caractérisée par une série de lignes de crêtes parallèles composées de sables brun-rouge du Miocène (Diestien), l'oxydation ayant transformé la plupart de ces horizons en sols de type latéritique. Ces sommets de collines, très résistants, toujours boisés, confèrent à cette région un paysage désolé, assez typique. De nombreuses pentes sont toujours cultivées et témoignent d'une ancienne viticulture. La culture des pêchers sur les sols bien drainés, particulièrement sur ceux exposés au sud, ont permis à plusieurs fermes de faire face aux difficultés économiques actuelles.

En se déplaçant toujours un peu plus vers le sud, on peut remarquer un changement de l'allure générale du paysage. Plus de topographie ondulée, mais un territoire presque plat, localement perturbé par une basse colline où par la petite vallée d'un cours d'eau peu important. Les sols sablo-limoneux ne recouvrent plus des sables bien drainés, mais une argile Oligocène, collante, laissant le sol détrempe après la moindre pluie. Les cultures sont limitées aux parties bien drainées, la majorité des terres étant occupées par des prairies. Ici, plus de pêchers, mais bien des pruniers, car ils s'adaptent aisément aux sols humides. Toujours plus vers le sud, la culture du blé augmente et celle des betteraves sucrières devient très importante. Corrélativement, les parcelles boisées se réduisent, alors qu'elles étaient si nombreuses au sommet des collines dans le Hageland septentrional.

#### 4.- LES RÉGIONS WALLONNES : L'HOMME, LA NATURE ET UNE URBANISATION LIMITEE

(p.73)

Les régions rurales de Wallonie, depuis la moyenne jusqu'à la haute Belgique, possèdent de chaque côté de l'axe Sambre-Meuse, des paysages et populations très diversifiés. C'est le domaine de vastes openfields, fertiles dans le nord, moyens dans le sud et rudes dans les Ardennes; seul le bocage entourant Herve est une exception aux champs ouverts qui s'amalgament généralement autour d'un habitat groupé, dans une région demeurée morphologiquement agricole et forestière dans le sud. L'urbanisation modérée est limitée aux villages; ce qui ne veut pas dire que de rares localisations industrielles ou des petites villes

ne peuvent se rencontrer près des rivières, lesquelles constituaient des sites privilégiés. Ce qui ne signifie pas non plus que des nouvelles infrastructures ou de petits parcs industriels n'ont pu y être construits, conjointement aux centres d'emplois urbains.

En opposition, les densités urbaines et industrielles de l'axe qui suit les vallées de la Haine, la Sambre, la Meuse et tournant ensuite vers la Vesdre, forment la limite entre l'est et l'ouest, près de Mons, La Louvière, Charleroi, Namur, Huy, Liège, Verviers et Eupen. Mise en place le long des vallées, selon la logique géographique, originellement pour la présence de charbon dans son sous-sol, cette vraie région géographique, née au 19<sup>ème</sup> siècle, présente un apparent désordre; ceci est dû à l'intime imbrication, en premier lieu, des grosses industries et mines au siècle passé et secondairement, des logements d'ouvriers qui leur sont contigus. Le desserrement contemporain a entraîné une urbanisation périphérique dont l'extension n'est pas comparable au débordement de Bruxelles dans le Brabant Wallon, et laquelle ne rend pas excessivement vague les limites de cette région complètement urbanisée.

#### 4.1.- LES BAS-PLATEAUX LIMONEUX : UNE AGRICULTURE RICHE ET UNE DEPRESSION DEMOGRAPHIQUE CENTRALE AU SEIN DES REGIONS URBAINES

##### 4.1.1.- LA HESBAYE

Dans cet ensemble bio-physique aux conditions variées, c'est la Hesbaye et, plus particulièrement, la petite Hesbaye sèche liégeoise sur substrat crayeux qui donne l'image anthropique la plus typique de nos openfields labourés. Cultivés dès le néolithique, environ trois mille ans avant J.C., ces terroirs se sont organisés autour de villages dont l'habitat est plus ou moins concentré. Ces villages sont fort rapprochés les uns des autres - de 1 à 2 ou 3 km - et ils constituent des îlots de verdure attractifs dans la campagne dénudée. Une auréole de prairies et de vergers les entoure, qui a atteint sa plus grande extension dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle et que la simplification des productions agricoles fait régresser aujourd'hui. En effet, dans des exploitations qui se sont agrandies autour de 100 ha, la céréaliculture - froment et orge - et les betteraves sucrières visent à occuper l'espace agricole à plus de 80% pour amortir au maximum le gros équipement moto-mécanique; les légumes pour la conserverie sont produits dans les mêmes conditions. Les fermiers devenus peu nombreux - moins de 5% de la population active vers Liège, 20% au maximum - y associent encore un élevage bovin d'engraissement lorsqu'il

(p.75)

s'est maintenu; celui-ci utilise les sous-produits végétaux et des aliments importés tandis qu'il se détache des herbages : le bétail est élevé en stabulation libre dans tout ou partie des vastes granges et des anciennes étables et écuries qui ont été aménagées dans les bâtiments d'exploitation traditionnels, essentiellement construits de briques et couverts de tuiles. Datant bien d'avant les moissonneuses-batteuses, les silos à grains et les élevages simplifiés, les fermes encore en activité sont le plus souvent les grosses *censees* wallonnes en carré qui étaient déjà à la tête des plus grosses exploitations; ce sont aussi des bâtiments d'exploitations moyennes qui se sont maintenues en s'agrandissant. Véritables bâtiments historiques souvent de qualité, quelquefois d'origine abbatiale ou seigneuriale, il ne faut pas s'étonner si plus ou moins 50% des constructions agricoles régionales datent d'avant 1919, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles compris. Leur adaptation à la modernité et leur entretien ne laissent pas de poser problèmes : il faut éviter leur

dénaturation et leur conservation coûte cher.

L'empreinte laissée par les fermes encore en activité est importante compte tenu de la masse de leurs bâtiments alors qu'elles ne représentent plus que quelques pourcents des maisons des villages. Ceux-ci sont essentiellement résidentiels pour les travailleurs urbains, ouvriers et employés; ils ont transformé en résidence les petites fermes ayant cessé leur travail depuis plus ou moins longtemps ou ils ont récupéré ou quelquefois construit des maisons non agricoles, toujours plus nombreuses vers l'aire urbaine de Liège et le sillon wallon. L'aspect hétéroclite des villages ne manque pas de frapper tout autant que l'aspect moderne et très bien entretenu de leur voirie et de leurs équipements.

Le paysage rural, aux mains des quelques fermiers, témoigne aussi, tout à la fois, de sa modernisation par remembrement et de son antiquité. Le large quadrillage des nouveaux chemins ruraux bétonnés ou macadamisés tranche sur les réseaux en étoile qui partent des villages non réorganisés; le dessin parcellaire lui-même perd ses traits hérités dans les regroupements et les rationalisations que lui imposent les réorganisations par remembrement. Les anciennes voies romaines, souvent réduites à de modestes chemins de campagne, et les *tumulus*, dômes de terre recouvrant des tombes de la même époque, acquièrent des valeurs culturelles parfois malmenées par le productivisme contemporain. Les chemins creux, enfoncés dans les bombements de terrains limoneux, sont l'empreinte des passages répétés des charrois depuis des millénaires; leurs talus sont souvent les seuls restes de vie sauvage de la région - avec les quelques petites réserves boisées pour la chasse -. Mise en valeur et conservation exigent des études d'évaluation des reliques écologiques et la préparation de plans concertés d'aménagement des sites.

(p.79)

L'intégrale humanisation de ces paysages est encore accentuée par les grandes infrastructures qui les traversent : un réseau routier dense, deux autoroutes, une voie ferrée et bientôt la ligne TGV du train à grande vitesse Paris et Londres-Bruxelles-Liège-Allemagne. Nous ne répéterons pas ici l'influence de ces infrastructures sur des urbanisations significatives mais qui restent limitées pour des raisons évoquées plus haut, notamment la démographie affaiblie depuis longtemps par un solde naturel négatif. Les petites villes sont absentes du riche plateau cultivé. Waremme, dynamique, est dans le creux élargi du Geer, une des seules rivières de Hesbaye sèche dont elle constitue la bordure nord. Les industries liées à l'agriculture sont pratiquement inexistantes et les sucreries, regroupées, sont également établies au pourtour de la région, à Tirlemont, Oreye ou Wanze. Au total, ce riche pays se tient à une densité d'environ 100 habitants par km<sup>2</sup> lorsqu'on est à l'écart de la région urbaine de Liège.

Ailleurs en Hesbaye, des nuances apparaissent sans changer fondamentalement l'image liégeoise. Au nord-ouest, vers les petites villes commerçantes de Hannaut et Jodoigne, l'image agricole et le creux de population s'affirment encore. Au sud-ouest, vers Namur, les prairies prennent une modeste extension sur les limons modérément humides (jusqu'à 26% des surfaces agricoles) et de grosses *censes* wallonnes s'isolent de-ci de-là entre les villages témoignant de défrichements intercalaires plus tardifs : il est intéressant d'y voir l'influence détaillée de conditions agricoles légèrement moins favorables. Dans tous ces terrains, la densité de population tombe entre 30 et 80 habitants par km<sup>2</sup> : c'est à l'échelle belge, une région un peu éloignée des centres urbains comme nous l'avons dit. Gembloux y constitue une véritable petite capitale, cèle-

bre par sa faculté d'agronomie (Th. BRULARD).

#### 4.1.2.- LA REGION BRABANCONNE

La région brabançonne, au sud de Bruxelles, reflète encore l'image hesbignonne sur ses larges interfluves subhorizontaux et limoneux où de très grosses fermes en carré s'isolent aussi entre les villages d'autant plus aérés que l'on progresse à l'ouest. C'est, vers Nivelles ou sur le champ de bataille célèbre de Waterloo, l'aspect d'une des régions belges où les grosses exploitations sont les plus nombreuses (de 25 à 50% des superficies agricoles pour les fermes de plus de 100 ha). A l'ouest de Nivelles, les villages sont de véritables nébuleuses et leurs maisons rejoignent l'éparpillement de l'habitat dispersé. Aux abords des vallées accidentées et agrémentées de bois, l'agriculture cède le pas à la périurbanisation et à la rurbanisation bruxelloises : celles-ci choisissent bien leur paysage mais elle se répandent maintenant sur les plateaux et créent des conflits avec l'agriculture. Dans ces communes, près de 50% des constructions datent d'après 1961 et moins de 5% des actifs sont des agriculteurs.

(p.80)

La vallée de la Dyle et de la Senne, petites mais jouant un rôle d'importance, sont d'anciens couloirs d'industrialisation favorisés dès le 19e siècle par les chemins de fer et, pour la Senne, par le canal Bruxelles-Charleroi; la papeterie, la sidérurgie même, les constructions métalliques, un peu de textiles, sont aujourd'hui relayés par quelques parcs industriels à proximité des autoroutes : c'est notamment le parc d'industries scientifiques qui accompagne, au sud de Wavre, la nouvelle ville de Louvain-la-Neuve et son université catholique de langue française (qui a quitté son vieux site d'implantation du 15e siècle à Louvain-flamand, à une trentaine de kilomètres aussi de Bruxelles). Nivelles, plus isolé, profite également d'une autoroute pour renforcer son activité industrielle par un nouveau parc d'industries diversifiées. Ainsi deux axes et même trois divergent de Bruxelles vers Mons, vers Charleroi et vers Namur; ils expliquent la vigueur régionale, avec des densités de populations de plus de 300 et de plus de 500 habitants par km<sup>2</sup> alors que les plateaux agricoles se tiennent toujours en-dessous de 150 habitants.

#### 4.1.3.- LA REGION HENNUYERE

La région hennuyère, à l'ouest, manque d'unité. Elle est plus encore que le Brabant, un assemblage de compartiments : on y reconnaît un pays de transition avec la région brabançonne (par Soignies), un Hainaut central (autour d'Ath), un Tournaisis (autour de Tournai), un Haut-Pays (au sud de Mons et du sillon industriel) et une Thudinie méridionale (au sud de Thuin) (R. SEVRIN, M. RAUCQ, O. TULIPPE) : leurs multiples faciès dépassent la quinzaine d'unités (J.C1. ROUCLOUX). La plus forte proportion d'herbages - de 25 à 45% - et les exploitations moyennes de 30 à 50 ha isolent les compartiments d'Ath et de Soignies; le Tournaisis, le Haut-Pays et la Thudinie sont d'allure hesbignonne, tant pour les productions que pour la dimension des fermes (plutôt de 30 à 100 ha); le moindre vieillissement de la population isole le pays de Soignies, résidentiel sur l'axe Bruxelles-Mons;



l'exode rural isole surtout le Tournaisis; l'habitat dispersé recoupe d'ouest en est les compartiments de Tournai, d'Ath et de Soignies et il rapproche leurs parties septentrionales du modèle flamand, en même temps qu'il y subsiste bon nombre d'alignements d'arbres.

L'axe de la dépression subsidente de la Haine et ses abords boisés septentrionaux sont, encore plus, de petits mondes à part, sans limon : d'un côté, c'est un véritable petit polders fluvial tout en herbages à côté du grand sillon industriel wallon qui y commence; c'est, d'un autre côté, un lèvre sablo-limoneuse et sablonneuse aux conditions agricoles médiocres et aux aspects forestiers et même de lande, comme vers Casteau - c'est la véritable Campine hennuyère déjà signalée.

Quelques petites villes, d'industrie textile comme Leuze, tertiaire comme Ath, sont les faibles supports de vitalité démographique, avec de petites zones industrielles nouvelles. Mais c'est Tournai, vieille capitale historique de France avant Paris, centre de

(p.81)

fabrication de tapis célèbres, ainsi que Mouscron, ville frontière, dans l'orbite textile de la métropole française de Lille, qui constituent les deux noyaux d'importance, excentrés par rapport à la région. Un axe de peuplement englobe les deux pôles le long de l'Escaut avec des densités de plus de 150 et de 300 habitants par km<sup>2</sup>. Les zones rurales se tiennent autour de 50 et de 100 habitants par km<sup>2</sup>.

N'oublions pas le rôle qu'ont joué les exploitations des carrières dans le sous-sol de toutes les régions limoneuses, que ce soit la craie secondaire pour les cimenteries sur le rebord hesbignon de la basse-Meuse, les porphyres de Quenast et de Lessines, les calcaires cimentiers ou concassés du Hainaut.

N'oublions pas non plus les efforts faits pour sauvegarder des lambeaux de nature, certes artificialisée mais vigoureuse, dans de petits parcs naturels dont l'importance est à l'échelle de l'anthropisation régionale (parc de la Burdinale en Hesbaye, parc de la Dyle au Brabant). Un modeste tourisme de proximité est lié aux paysages vallonnés là où ils existent, à des richesses culturelles comme le château et le parc des princes de Ligne à Belleœil ou à des réussites techniques comme le plan incliné de Ronquières rachetant une importante dénivellation sur le canal Bruxelles-Charleroi.

#### 4.2.- LES PLATEAUX CONDRUSIENS ET LEURS ABORDS : UN PAYS D'ENTRE-DEUX

Toutes ces régions, qui appartiennent déjà à la haute Belgique, ont en commun d'avoir, pour une part, de bons sols agricoles de désagrégation sur calcaire et d'être influencées peu ou prou par le sillon industriel et urbain wallon de Haine-Sambre-Meuse. Tous ces pays sont de moyennement faible densité, sous 150 et, le plus souvent, sous 80 habitants par km<sup>2</sup>. La Famenne, plus à l'écart et plus pauvre, détonne.

#### 4.2.1.- LA REGION CONDRUSIENNE : UN VERITABLE PARC ANGLAIS AUX PAYSAGES HARMONIEUX

C'est sans doute au Condroz qu'une fine écologie humaine répartit, sans surprise, les occupations du sol conformes aux reliefs, aux expositions et aux sols, le tout étiré du sud-ouest au nord-est conformément à la structure géologique. Les bois feuillus occupent les hauts des crêtes gréseuses, les *tiges*, qui sont tournés au nord, les villages s'allongent parallèlement sur les versants tournés au sud, les meilleurs labours se disposent au pied des pentes tandis que les prairies artificielles occupent les fonds argileux sur calcaire et à ressuyage tardif de printemps. Avec des allures locales de bon pays, les terrains bien situés font encore place aux froments, aux orges, un peu aux betteraves sucrières et, largement, aux fourrages

(p.82)

verts, dont le maïs laiteux (10 à 15%); partout les prairies existent dans les moins bonnes conditions (45 à 65% des superficies agricoles); partout, la destination fourragère des productions végétales l'emporte. Pratiquement, tous les fermiers détiennent du bétail bovin pour le lait ou la viande, mais ils sont, dans cette région-ci aussi, une petite minorité de 7 à 20% de la population active totale. A l'image des régions limoneuses, les grosses *censes* wallonnes en carré, aux allures de fermes fortifiées parfois, sont les sièges habituels des exploitations-types de 50 à 100 ha et plus. Ici également, s'imposent d'importantes modernisations de ces vastes bâtiments inadaptés dont les matériaux locaux, la pierre calcaire ou le grès, assurent la pérennité : le même dilemme de conservation et d'adaptation se pose au Condroz.

La région est caractérisée par le double aspect de sa structure agraire : des fermes petites et surtout moyennes aujourd'hui ainsi que des maisons d'anciens manouvriers dans les villages aux parcelles exigües, de très grosses fermes isolées, peu nombreuses et logées au milieu de leurs vastes parcelles massives, entre les villages. En outre, il faut relever l'existence de châteaux et de leurs parcs que possède et où réside encore la noblesse, propriétaire habituelle des grosses *censes*. La présence romaine a laissé au Condroz des vestiges archéologiques discrets mais intéressants.

Ce paysage rural est profondément réorganisé par remembrement étant donné les considérables améliorations parcellaires et routières qu'il apporte à l'économie d'échelle des grosses fermes. C'est surtout vrai pour les territoires villageois marqués par les anciennes coutumes agraires des openfields tandis que les fermes isolées ont des finages groupés plus ou moins en bloc autour d'elles. Les éléments végétaux du paysage, groupes d'arbres, bosquets, lignes de taillis, imposent plus que jamais une analyse écologique et paysagère, d'autant plus qu'ils sont souvent de qualité et menacés par les modernisations parcellaires et routières.

Les villages sont avant tout résidentiels, à 90-95% de leurs logements, principalement dans les localités les plus proches du sillon sambro-mosan. Plus de la moitié des maisons datent d'avant 1919, soit la première guerre mondiale, de 12 à 20% datent d'après 1960 et, dans les orbites de Charleroi, de Namur et de Liège, ces derniers chiffres passent de 20 à 30%. On comprend que là, les aspects traditionnellement régionaux des villages soient estompés devant l'implantation des exurbanisés qu'attirent les paysages bâtis et campagnards du Condroz. C'est

dans l'axe namurois que se révèle la reprise démographique par solde naturel et migratoire positif que nous avons signalée de Bruxelles et Wavre à Luxembourg.

A côté de l'agriculture, une exploitation des carrières de grès et de calcaires s'est développée jusqu'à la crise qui les a frappées il y a déjà plus de 50 ans. Leur localisation s'est faite à flanc de versants dans les vallées, comme celles de l'Ourthe, de l'Amblève ou du Hoyoux, ou sur les plateaux, comme dans l'extrême est de la région. Il en a résulté un petit paysage industriel. Les maisons ouvrières qui les accompagnent dans les villages pro-

(p.85)

ches sont aujourd'hui aussi aux mains de navetteurs urbains. Les autres industries ne sont qu'un souvenir; elles se rattachent aux petites entreprises rurales dispersées sur les ressources locales, comme la sidérurgie dans le Condroz d'Entre-Sambre-et-Meuse. Quelques petits nouveaux parcs industriels soulignent ici aussi l'axe de communication Bruxelles-Luxembourg.

La beauté paysagère du Condroz peut être comparée à celle des parcs anglais où alternent harmonieusement espaces boisés et pelouses. Les châteaux et leurs parcs ainsi que les grosses fermes isolées animent et diversifient le paysage. Les zones sensibles sont nombreuses et maints villages gardent une physionomie traditionnelle attrayante. Pourtant, mis à part les creux des vallées, rares sont les points de grand ralliement des touristes et plus rares encore sont les points de ralliement des vacanciers de longue durée. Il faut aller le long de la remarquable Meuse de Dinant ou dans les vallées pittoresques de l'Ourthe ou de l'Amblève pour les y trouver. Des centres comme Aywaille ou des grottes comme celles de Remouchamps sont de petits pôles attractifs. Les résidences secondaires des citoyens s'implantent modérément dans la région et, plus souvent, récupèrent d'anciens immeubles villageois.

Monde rural à part entière, le Condroz est dépourvu de ville, sauf peut-être Ciney, sa petite "capitale". Dinant, sur la Meuse, est une vieille ville historique au passé brillant, notamment par son travail du cuivre; elle est aujourd'hui un pôle touristique intéressant qui doit quasi tout à la Meuse et non aux plateaux campagnards qui l'entourent.

#### 4.2.2.- LE PAYS DE HERVE : UNE EXCEPTION BOCAGERE EN WALLONIE

Entre la Vesdre et la basse Meuse à l'aval de Liège, le pays de Herve est, au sens strict, le coeur d'une région fort accidentée, l'Entre-Vesdre-et-Meuse. Le sol, partout argileux, imperméable, est favorable à l'installation de riches prairies jadis régulièrement encloses de haies vives et couvertes de vergers, qui ont été à la base d'un élevage bovin intensif.

L'économie des terroirs de bordure est plus mélangée : vergers opulents et aujourd'hui quasi disparus sur les replats surbaissés de l'ouest, persistance de cultures de type hesbignon sur les terrasses limoneuses du nord-ouest, forêts et pâtures aux abords de la Vesdre, au sud. Le pays de Herve se caractérisait, jusqu'au second après-guerre, par ses petites exploitations de moins de 10 ha aux productions multiples : lait, beurre, fromage, fruits, sirop, porcs, le tout imbriqué en un système de productions agricoles interdépendantes. L'économie contemporaine

(p.86)

a été marquée par la simplification des produits en face de la concurrence des autres régions belges et européennes de sorte que l'éventail s'est réduit au seul lait au sein de fermes moins nombreuses et plus grandes, de 10 à 30 ha surtout.

L'économie herbagère est une innovation précoce du pays de Herve : elle y apparut dès le 16<sup>e</sup> siècle et s'accompagna de l'installation individualiste de fermes dispersées et encloses dans les landes autour des villages d'openfield céréalier communautaire; ces localités se démantelèrent à la longue et la dispersion herbagère gagna les finages cultivés. Ces progrès historiques furent tels que tout le paysage devint bocager et que triompha l'économie individualiste, deux faits exceptionnels en Wallonie. L'anneau de villes enserrant le pays de Herve - Liège, Verviers, Maastricht - était le débouché naturel de ses produits d'élevage. L'influence du modèle hervien se fit sentir de plus en plus largement hors de la région à partir du 18<sup>e</sup> siècle; elle gagna en tache d'huile les terroirs voisins, dont l'Ardenne du nord-est.

La région a été longtemps un flot intégralement rural dont l'enrichissement agricole se complétait, jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, par des travaux à domicile que fournissaient les villes et la vallée de la Vesdre industrielle : armurerie liégeoise, clouterie de la Vesdre, textile verviétois. Ce fut ensuite l'exploitation de la houille vers Liège.

Avec son réseau dense et désordonné de chemins ruraux conduisant aux fermes éparpillées, le pays de Herve a toujours été difficilement desservi par les transports en commun : il en résulte qu'il n'a été atteint que tardivement par la rurbanisation de Liège à l'ouest et par celle d'Aix-la-Chapelle, ville frontalière à l'est, à 50 km de Liège. De 20 à 30% des logements y datent ainsi d'après 1970, la population résidente ouvrière et employée y représente jusqu'à 95% des actifs - y compris les arrivants des villes - et la vitalité démographique s'appuie autant sur les immigrations que sur les soldes naturels positifs. L'automobile et les autoroutes vers l'Allemagne ont ouvert une nouvelle ère d'urbanisation qui reprend le flambeau d'une agriculture en train de s'épuiser. La destination de "parc résidentiel urbain" que les aménageurs prévoient pour la région dès 1963 est en train de se réaliser lentement, bien que les densités ne dépassent toujours pas 130 habitants par km<sup>2</sup> dans la plupart des cas (E. PARENT). L'attraction régionale joue autant par la morphologie des reliefs, par l'aspect verdoyant du bocage que par la beauté des maisons et des fermes reflétant souvent la richesse ancienne.

Herve, au centre de la région, Battice, Aubel, furent des marchés de bétail et de beurre célèbres, auxquels succède aujourd'hui l'attraction économique des parcs industriels de Battice et de Petit-Rechain, le long des autoroutes.

Le remodellement paysager enregistre l'arrachage de nombreuses haies qui, après l'abatta-

(p.87)

ge des vergers, dénude les reliefs. Leur entretien se révèle trop onéreux et elles gênent les agrandissements parcellaires : ce sont autant de problèmes techniques qui ont d'importantes répercussions écologiques. Le spectacle chatoyant des vergers en fleurs est, d'autre part, une image du passé que prisent les touristes, le temps d'une période courte et fugace.

#### 4.2.3.- UNE MARQUETERIE DE TERROIRS : LE CONDROZ ARDENNAIS, LA MARLAGNE, LA FAGNE ET LA FAMENNE

Le Condroz ardennais et la Marlagne, qui le prolonge à l'ouest, longent la région condrusienne vers le sillon sambro-mosan. Ils constituent le bord septentrional et fort aminci du grand synclinorium dans lequel s'inscrivent les rides condrusiennes et dont le bord méridional correspond à la dépression de Famenne et de Fagne ainsi qu'aux premiers contreforts de l'Ardenne. Le nom de la région est très évocateur puisque s'y allient, d'une part, les conditions ardennaises dans les terroirs où les limons humides ne jouent pas de rôle améliorant et où la forêt triomphe et, d'autre part, les conditions agricoles et agraires du Condroz sur les parties les plus calmes du plateau là où les sols limoneux sont les moins humides. Il faut y associer les terroirs fort contrastés du pays d'Acoz et du pays meusien qui surplombent immédiatement la Sambre et la Meuse de Charleroi à Namur : la lithologie et les reliefs y diversifient les paysages dans les calcaires et les grès houillers.

Au sud de la région condrusienne, c'est la Famenne depuis la Meuse de Givet jusqu'à l'Ourthe de Hamoir, c'est la Fagne à l'ouest de la Meuse de Givet, en Entre-Sambre-et-Meuse. La médiocrité pédologique et l'humidité de la gouttière schisteuse déprimée en font le domaine des prairies naturelles et, aujourd'hui, artificielles (65 à 85% des superficies agricoles) ainsi que des forêts peu prospères, surtout résineuses et composées de pins et d'épicéas. Les calcaires ne portent des sols plus riches et cultivés que s'ils s'étalent en replats assez larges; sinon, ils sont le domaine de pelouses et de végétations buissonnantes avec des forêts malingres. Pays d'entre deux, la Fagne et la Famenne participent en général de la pauvreté agricole de l'Ardenne et des structures agraires et villageoises du Condroz (les exploitations sont fréquemment assez grandes, de 30 à 100 ha notamment).

Avec plus de quatre cinquièmes de travailleurs non agricoles, la Famenne est néanmoins en dehors des régions d'urbanisation morphologique. Sa densité de population tombe généralement en-dessous de 50 et de 30 habitants au km<sup>2</sup>. Il n'y a de vitalité démographique que dans le pôle d'animation de petite industrie et de tertiaire moderne de Marche-en-Famenne, associant Marche, Jemelle et Rochefort sur l'axe de Bruxelles, une nouvelle fois. Celui-ci traverse transversalement la dépression qui n'a pas pu mettre à profit sa fluidité longitudinale pour y attirer les voies de communication.

(p.88)

L'histoire de l'occupation humaine sépare bien l'escalier calcaire, de peuplement très ancien, et les parties schisteuses et forestières, de peuplement médiéval d'après le 12<sup>e</sup> siècle et même de peuplement récent, du 19<sup>e</sup> et début 20<sup>e</sup> siècle, dans le pays de Chimay (O. TULIPPE). A côté de la pauvreté des activités industrielles actuelles et de quelques carrières de calcaire et de "marbre", l'histoire révèle jadis la floraison des industries métallurgiques et sidérurgiques rurales en Fagne, s'appuyant, comme dans le Condroz voisin, sur les ressources locales en eau, en bois et en minerai de fer. Mais elles sont toutes disparues au 19<sup>e</sup> siècle (sauf quelques vestiges dans le pays de Couvin) et il en est resté une physionomie des villages rappelant l'antique habitat des ouvriers. La toponymie rappelle bien ces activités comme, en Famenne, le nom du village de Ferrières pour

l'exploitation du fer.

L'impact des conditions naturelles se fait encore sentir dans les maisons traditionnelles qui, dans un pays de pierres, ne sont construites de ces matériaux que dans les terroirs calcaires alors qu'elles sont de briques ailleurs : les schistes de la région ne sont pas des matériaux de construction résistants. Les conditions naturelles, encore, font naître d'importants phénomènes karstiques dans la bande à calcaires : les prestigieuses grottes de Han sont un attrait touristique d'intérêt continental et constituent un pôle touristique majeur. Les parties intermédiaires des vallées transversales, que nous avons retrouvées plus au nord, au Condroz, sont des lieux de tourisme privilégiés aussi, tout spécialement l'Ourthe de Durbuy et de Barvaux pour les résidences secondaires. En Fagne, le lac de Virelles - une ancienne retenue d'eau pour l'industrie sidérurgique - est une attraction récréative gérée dans un esprit de protection écologique tandis que le barrage moderne et les lacs de l'Eau d'Heure vont donner naissance à un équipement touristique de masse tout différent. Au total, le tourisme de nature et de paysage s'affirme ici. La protection de la nature s'intéresse tout spécialement aux pelouses calcaires et cherche à installer un parc naturel régional dans la vallée du Viroin.

#### 4.3.- LES PLATEAUX ARDENNAIS : UNE NATURE RECALCITRANTE ET UN PETIT NOMBRE D'HOMMES

Les altitudes et les reliefs de l'Ardenne ne sembleraient pas, au premier abord, conduire à un climat aussi rude, alors qu'on est encore relativement près de la mer. A l'échelle belge, c'est un pays rigoureux que les hommes ont valorisé de multiples façons au cours des siècles et qui ne veut pas mourir. L'Ardenne est le coeur d'une zone reconnue comme région "défavorisée" européenne : elle fonde ses espoirs à la fois sur un plan de développement intégré suscité par la Communauté européenne et sur des opérations locales de développement rural; celles-ci existent certes ailleurs en Wallonie mais elles ont ici valeur de survie. Nous sommes partout sous 50 ou sous 30 habitants par km<sup>2</sup>.

##### 4.3.1.- L'ARDENNE DU NORD-EST : DES TERROIRS DE VALLEES, DE FORETS, D'HERBAGES ET DE TOURISME

(p.90)

La disposition et la densité des rivières descendant de la haute Ardenne de l'est et du petit massif du plateau des Tailles rendent compte de la forte accidentation des reliefs. On peut dire, sans erreur, que la majeure partie de la forêt est systématiquement associée aux fortes pentes : elle y est donc topographique et aussi "pédologique", les sols squelettiques et caillouteux se développant sur ces versants. Au total, elle occupe du tiers à la moitié de l'espace.

Les herbages sont l'autre et unique affectation des sols; ils expriment l'exclusivité de l'élevage bovin laitier sur le modèle du pays de Herve tout proche : c'est la région qui a été le plus tôt atteinte par l'expansion des herbages à la suite de la crise du blé à la fin du 19e siècle et c'est un fait de géographie régionale très intéressant. Les petites exploitations agricoles, plus près de 5 ha que de 10, furent un autre élément favorable à l'ex-

pansion herbagère et laitière qui leur apportait des facilités de travail par rapport aux labours non mécanisés de l'époque et qui leur assurait des rentrées d'argent régulières. Mais c'est l'Ardenne : il n'y eut pas de développement des vergers fruitiers et il n'y eut pas de temps pour que s'implante, comme à Herve, une tradition fourragère; la commercialisation de l'élevage porcin complémentaire n'a été qu'une phase intérimaire. La fécondité agricole du pays de Herve n'a pas pu se reproduire ici.

Le paysage rural ouvert des labours a conservé ses petits villages et hameaux groupés tandis que le parcellaire a évolué spontanément pour s'adapter aux conditions nouvelles d'exploitation : les parcelles les plus tôt affectées à l'herbage se sont encloses de haies, les autres de fil de fer. L'évolution se poursuit par les agrandissements d'aujourd'hui au sein d'exploitations de 10 à 30 ha. Mais l'hétérogénéité des conditions de relief et de sols empêche pratiquement le développement des remembrements. L'avenir est sombre avec moins de 20% de fermes assurées d'un successeur.

Au point de vue démographique, la région est aussi hétérogène; l'ensemble des tendances est plutôt défavorable encore que l'émigration ne continue pas à prédominer partout. L'équipement élémentaire des villages est hélas insuffisant alors que la qualité de leur aménagement, notamment les voiries, est exemplaire. Les deux autoroutes qui viennent d'être ouvertes à travers la région seront des artères vivifiantes, que ce soit l'autoroute Liège-Luxembourg - sur le grand itinéraire Amsterdam-Milan - ou l'autoroute Liège-Prüm - sur l'itinéraire vers Coblenche et le Rhin.

Avec de 10 à 20% environ d'actifs agricoles, les petits villages, essentiellement résidentiels, sont quasi tous fortement marqués par les résidences secondaires, que ce soit de nouvelles constructions ou de l'habitat traditionnel réaménagé : l'épicentre de leur concentration est tout à côté de l'Ourthe de Durbuy et de Barvaux, dans les vallées de l'Amblève et de l'Aisne. Les campings-caravanings sont d'autres lieux de séjours. La station thermale de Spa, la perle des Ardennes, a bâti sa réputation sur ses eaux, fréquentées par les princes européens au 18e et au 19e siècle; le thermalisme social y est un nouvel aspect de ses activités; hôtels de qualité, casino, festival de musique et de théâtre, magnifique environne-

(p.91)

ment de parcs forestiers, sont autant de raisons pour des vacances d'été que pour des visites d'un jour. Des centres de délasserment et de récréation populaires comme Coo, le circuit de vitesse automobile de Spa-Francorchamps, des pistes de ski de fond comme à La Gleize, sont d'autres atouts. La région est un des gisements touristiques principaux de toute l'Ardenne pour lequel les paysages ruraux sont la richesse essentielle qui a induit les équipements modernes.

Très pauvre en industrie sinon en activités liées à la filière du bois, l'Ardenne du nord-est est également pauvre en centres urbains. Outre Spa, il faut citer les deux villes historiques de Malmédy et de Stavelot; elles se nichent au pied de la haute Ardenne de l'est et elles furent le siège bicéphale d'une principauté ecclésiastique sous l'ancien régime d'avant la grande révolution française de 1789. Malmédy fut en outre un petit centre de tannerie et de papeterie, lié au tannin des écorces de chênes de la région et à la qualité des eaux de la Warche, affluent de l'Amblève.

4.3.2.- LA HAUTE ARDENNE ET LES HAUTES FAGNES : UNE NATURE D'EXCEPTION ET UNE DURE REGION  
POUR L'HOMME

A plus de 550 et 600 m, l'horizontalité relative de la haute Ardenne associe une vaste zone de tourbières et de terrains para-tourbeux sur les plus hauts sommets et un pays agricole en léger contrebas.

Les tourbières des Hautes Fagnes, de haute valeur écologique et de grand intérêt biologique, ont été largement drainées et boisées d'épicéas dès le 19e siècle de telle sorte qu'il n'en reste qu'environ 4.000 ha aujourd'hui : ces reliques ont été érigées en réserve naturelle dont l'attrait paysager passionne artistes et touristes et dont la végétation boréale pique la curiosité des scientifiques - profitant de la station de recherches que l'Université de Liège y a implantée.

Cette réserve est maintenant intégrée dans le Parc naturel Hautes-Fagnes-Eifel, Eifel du nom que l'Ardenne prend à l'est de la frontière allemande. Couvrant 72.000 ha, le parc a été explicitement officialisé en 1985 après avoir déjà officieusement fonctionné depuis 1971 en étroite harmonisation avec le parc naturel allemand qui le borde. Le parc, avec son patrimoine de beauté paysagère, son haut intérêt biologique et géographique, se doit d'être un pôle d'attraction et de détente pour les millions d'européens qui peuplent les grosses régions industrielles et urbaines qui l'entourent, tant en Belgique que dans les pays voisins. La conservation de la nature, la protection de l'environnement et de la qualité de l'eau, l'aménagement du territoire et le développement économique harmonisé avec les buts du parc sont l'expression d'une politique complexe à mener dans les parties concernées des territoires des 12 communes du parc. Le tourisme de séjour familial, la randonnée dans la nature et la pratique du ski de fond - hélas, jusqu'à présent concentrée dans la réserve - sont des atouts essentiels. Les lacs de barrage de Butgenbach, de Robertville, d'Eupen et de La Gileppe sont, avec la vallée de l'Our, des points spécifiques d'attrait.

Le territoire de la haute Ardenne est presque entièrement inclus dans la communauté

(p.92)

germanophone dont l'individualité est bien affirmée : une densité de population vers la barre supérieure des 50 habitants par km<sup>2</sup>, une vitalité démographique positive mais une émigration soutenue, un monde encore fortement agricole avec jusqu'à 30% d'agriculteurs dans les villages, un habitat et des bâtiments d'exploitation agricole souvent récents non seulement en raison des destructions des derniers combats de la deuxième guerre mondiale mais aussi en raison d'un dynamisme bien spécifique qui conduit à plus de 30 et 40% de construction d'après 1962, une organisation agricole exemplaire malgré les petites exploitations herbagères et laitières qui ne dépassent pas la vingtaine d'ha. Au total, des traits humains différents de l'Ardenne wallonne voisine.



#### 4.3.3.- L'ARDENNE CENTRALE : DES PLATEAUX AGRICOLES ET UNE BORDURE FORESTIERE ET TOURISTIQUE

Cette Ardenne centrale est d'abord une Ardenne des plateaux centraux, qui sont plus agricoles que forestiers et où l'herbage dépasse de peu la moitié des superficies agricoles : les exploitations, plus grandes qu'au nord-est - de 20 à 50 ha - sont plus éloignées du pôle herbager du pays de Herve; elles bénéficient de sols meilleurs sur des reliefs plus calmes, ce qui maintient mieux une part importante de labours fourragers. De même, l'élevage fait une part importante aux bovins pour la viande et à l'allaitement de veaux au pis. Telles sont les campagnes du plateau de Bastogne ou de Neufchâteau et Libramont. C'est la région restée la plus agricole de Belgique et qui l'est restée de la façon la plus homogène avec de 22 à 30% d'actifs agricoles. Mais l'avenir est aussi mal assuré que dans les fermes de l'Ardenne du nord-est et les remembrements essaient d'y pallier.

Le paysage rural est venu des grandes villas romaines qui se sont installées en Ardenne dès que les plateaux étaient moins répulsifs. Il a ensuite évolué plus ou moins lentement en adoptant l'organisation collective des villages et des openfields. A la suite de la pression démographique du 19e siècle et de la loi de 1847 sur la valorisation des incultes - comme partout en Ardenne, y compris l'Ardenne du nord-est - les vastes auréoles de landes à moutons qui entouraient les terres à champs ont été mises en valeur soit par leur transformation en culture soit par leur boisement en épicéas (ceux-ci étaient des peuplements à croissance rapide et à bon débouché économique, à l'époque, pour le soutènement des galeries de mines). D'où un paysage actuel dont les derniers éléments se sont mis en place il y a moins d'un siècle et demi et qui évolue encore sous nos yeux.

L'Ardenne des plateaux est aussi la région où les villages, sous-équipés, doivent se rabattre sur les petites villes - situées à plus de 5 et 10 km - pour répondre à leurs besoins élémentaires, notamment pour les commerces. C'est le pays de l'émigration et des soldes migratoires négatifs malgré des bilans démographiques naturels bien positifs. La densité de population y descend sous 30 habitants par km<sup>2</sup>.

(p.93)

Bastogne est devenu un centre touristique en raison du souvenir de la bataille célèbre qui s'est déroulée autour de la ville encerclée pendant la deuxième guerre mondiale en décembre 1944. Comme les autres petites villes du plateau, elle est aussi un centre urbain polyvalent où l'activité industrielle récente reste fort limitée; Libramont a sans doute mieux bénéficié qu'elle de sa position de carrefour.

La bordure forestière qui limite l'Ardenne centrale à l'ouest et au sud, répond, comme dans le nord-est, à des impératifs topographiques et pédologiques. Elle est devenue aujourd'hui touristique dans les profondes vallées périphériques et à leurs abords; n'en est pas exclue, sur les replats, une agriculture analogue à celle des plateaux centraux et qui recherche également son avenir. Il est intéressant de noter que les massifs forestiers, sans être négligés au point de vue paysager, ne sont toutefois vraiment attractifs que sur leurs lisières.

La Roche et Houffalize, dans la haute vallée de l'Ourthe, Bouillon, dans la vallée de la Semois, sont des centres modestes mais actifs de villégiature. Il faut ajouter que, depuis le 19e siècle, cette région a perdu toutes ses activités industrielles, sidérurgie et métallurgie, axées jadis sur les mêmes facteurs régionaux, que les activités analogues de la Fagne et du Condroz d'Entre-Sambre-et-Meuse. Parmi beaucoup d'autres, les Forges du Pont d'Oye sont un site intéressant à la limite Ardenne-Lorraine et le Fourneau St Michel, bien conservé, rappelle la présence de l'abbaye de St Hubert qui l'a fait naître.

L'Ardenne centrale, plateaux et bordure, est aujourd'hui désenclavée par ses voies de communication, notamment par les deux autoroutes venant de Bruxelles et de Liège qui ont déjà été signalées à plusieurs reprises. Mais tout cela n'a pas été suffisant pour lui permettre de s'épanouir et des rénovations rurales actives sont entreprises notamment sur le plateau de Bastogne.

La marginalisation des fermes et la diminution des populations a fait tomber le nombre d'actifs agricoles en dessous du seuil de mise en valeur des terres : de multiples petits reboisements ont recolonisé les parcelles là où se situaient les patrimoines agricoles abandonnés et leur disposition anarchique dans les campagnes pose problème. Les plantations plus intensives de sapins de Noël et même les friches se développent maintenant. Cet abandon s'est organisé en tache d'huile à partir du sud-ouest de l'Ardenne centrale qui a été touché dès l'entre-deux-guerres; la déprise s'est accélérée depuis la seconde après-guerre; encore tout récemment elle progresse nettement à partir de la zone de départ, la plus isolée des voies de communication faciles, ce qui démontre, une fois de plus, les influences de l'accessibilité dans les modèles régionaux. En même temps, les exploitations ardennaises, décimées par la concurrence économique, ont laissé derrière elles des bâtiments de grès modestes et intéressants qui, eux-mêmes, furent les successeurs, plus ou moins précoces au 19e siècle, de chaumières plus pauvres. Ce qui n'exclut pas quelques exemplaires de grosses fermes solides et peu orgueilleuses. On comprend que beaucoup de secondes résidences soient d'anciennes petites fermes.

#### 4.4.-LA LORRAINE BELGE : DES RICHES POTENTIALITES

(p.94)

Au sud de l'Ardenne, la Lorraine belge a des caractères plus accueillants pour les activités humaines. Le bon pays lorrain, jadis caractérisé par ses moissons riches, occupe tout le sud de la région; le plateau central est le plus pauvre en raison de ses sols surtout sableux et il est principalement forestier; les dépressions sont le domaine des marnes et des argiles qui ont accueilli les herbages. Ces nuances-là se sont toutefois amenuisées devant l'avance conquérante et simplificatrice des herbages et de l'élevage bovin.

Attirés par la grosse sidérurgie de la région d'Athus - aujourd'hui disparue depuis une vingtaine d'années - et par celle des régions française et luxembourgeoise voisines, les paysans lorrains ont véritablement extensifié l'agriculture régionale. L'agrandissement des exploitations agricoles a été spectaculaire depuis le second après-guerre et on atteint maintenant des valeurs de 30 à 50 ha, ce qui ne garantit pourtant pas de bons taux de succession :

de 10 à 25% des fermes seulement ont un successeur potentiel. Il faut se remémorer les années du 19e siècle où l'agriculture lorraine était une des plus avancées de Wallonie avec, entre autres, une spécialisation pour les pommes de terre de Florenville.

Avec de 4 à 12% d'agriculteurs, la région est notoirement caractérisée par une urbanisation fonctionnelle déjà ancienne qui a été liée à la sidérurgie et aux mouvements frontaliers qui y étaient associés. La sidérurgie elle-même est une émanation des richesses de la côte bajocienne en minerai de fer et l'influence des conditions naturelles a donc été significative. Aujourd'hui, les mouvements frontaliers se sont reportés sur l'emploi dans les nombreuses banques qui se sont installées à Luxembourg, à environ 20 km de la frontière belge, et qui ont fait du Grand-Duché une place financière active du marché commun européen. Ces influences successives des activités non-agricoles et frontalières ont entraîné un mouvement d'installations de jeunes ménages à la campagne, sans que soient arrêtés, pour autant, les mouvements d'immigration. Mais l'étoffement modeste des villages par de nouvelles constructions est un trait régional apparent.

De petits parcs industriels, l'usine de pâte à papier d'Hannoncourt, et surtout le pôle européen de développement industriel - installé par dessus la frontière franco-belge - expriment la volonté d'un renouveau et d'une intégration européenne.

Pourtant, la désaffectation pour l'agriculture contraste avec cette image et des reboisements fréquents rappellent les physionomies ardennaises évoquées ci-dessus, tandis que les vestiges des sites de forges, au nord, confirme l'extension non négligeable de l'industrie traditionnelle du fer avant le 19e siècle dans la haute Belgique.

La Lorraine belge se subdivise en un pays d'Arlon, de langue luxembourgeoise à l'est, à la frontière du Grand-Duché, et en une région occidentale, la Gaume, de dialecte roman, le

(p.95)

wallon lorrain, ce qui n'a pas manqué d'induire des différences culturelles intéressantes, aujourd'hui intégrées par le français. A titre d'exemple, il faut signaler l'influence de la Lorraine française sur le modèle de village-rue du pays Gaumais - surtout au sud-ouest, à la frontière de France; au contraire, la disposition des villages morcèle de plus en plus les alignements de maisons et dérange de plus en plus l'alignement en rue au nord-est, à la frontière grand-ducale. Partout, l'héritage des parcellaires de champs ouverts laniérés est le plus typique de Wallonie.

Bon pays, la Lorraine belge connut une intense activité gallo-romaine d'autant plus aisée que la région est atteinte facilement depuis le sud jusqu'à la barrière forestière méridionale de l'Ardenne. Arlon, chef lieu de la province, est une ville qui s'enorgueillit de son origine romaine.

#### 4.5.- L'AXE URBAIN ET INDUSTRIEL DE LA HAINE-SAMBRE-MEUSE-VESDRE : UNE REALITE CHANGEANTE

De la frontière française, à l'ouest de Mons, jusqu'à l'agglomération liégeoise, "Sur 150 km de distance, la nature s'efface devant l'emprise de l'usine : ... grandes buttes noires, débris stériles des mines de charbon... chevalements métalliques sur les puits...

bâtiments d'usines... foyers de l'acier, ... voies ferrées innombrables,... rivières ou canaux, routes et chemins pavés... L'homme est partout présent et dans son travail, et dans ses oeuvres et dans son habitat : d'interminables agglomérations de maisons simples se groupent ou s'étirent, se faufilent entre les usines et les gares, montent à l'assaut des pentes vers les campagnes rurales. En quelques points, des centres plus importants, d'aspect urbain cette fois, cristallisent l'activité régionale... il existe souvent des espaces vides en friche, en prairies, en cultures et nombre de maisons possèdent de petits jardins" (J. TILMONT, 1946). Au sortir de la seconde guerre mondiale, c'est encore une image d'activité intense que donne cette région née du 19ème siècle et déjà durement touchée par son vieillissement.

Formé de bassins plus indépendants que complémentaires, voire concurrents, l'axe wallon s'appuyait encore à ce moment sur le Borinage charbonnier, à proximité de la Haine et de Mons, sur les quatre ensembles d'industries lourdes et de charbonnages du Centre (La Louvière), de Charleroi, de la Basse-Sambre et de Liège, sur le pôle textile de Verviers, et sur le petit centre industriel d'Eupen ainsi que sur la ville de Namur, à la tonalité moins industrielle. De multiples industries accompagnaient ces branches puissantes : constructions métalliques partout, céramique en bordure du Borinage, matériel ferroviaire, verrerie et gobeletterie dans le Centre, constructions diverses, industries chimiques et verreries à Charleroi, métallurgie des non-ferreux, chimie, caoutchouc, gros appareils électriques, armurerie et cristallerie à Liège.

Basés sur de prestigieuses traditions du fer et de la houille, Charleroi et Liège adoptèrent très tôt les techniques les plus avancées. La houille fut exploitée dès le 12ème siècle et, en 1830, le bassin wallon en fournissait 2,5 millions de tonnes - la septième place de la production mondiale. Charleroi a adopté le coke dès 1824 et a hérité de la tradition du fer de

(p.97)

l'Entre-Sambre-et-Meuse voisin. Liège a installé ses premiers hauts fourneaux dès 1828 et a pris le relais des bas-fourneaux au bois du pays de Franchimont, dans l'Ardenne proche, dont le fonctionnement est attesté dès le 15ème siècle; Liège a aussi traité le zinc dès 1810. Au 19ème siècle, la Wallonie est, après la Ruhr, la première région industrielle du continent, Grande-Bretagne exceptée.

Aujourd'hui, les charbonnages ont tous fermés alors que, en 1946, on prévoyait encore de les exploiter après 2.000 : leur sursaut des années 1950 fut de courte durée en raison d'une compétitivité devenue insuffisante à cause des mauvaises conditions géologiques des gisements. La sidérurgie a payé son tribut aux restructurations liées à la surproduction mondiale : l'emploi a reculé en face de la modernisation des outils (à Liège, par exemple, on passe de 78.000 travailleurs dans l'industrie des métaux en 1960, à 41.000 en 1984). Le textile de Verviers a disparu en raison du déclin généralisé de la branche en Europe. En général, l'obsolescence de l'ensemble des entreprises est notamment liée aux crises qu'elles ont connues pendant un tiers de siècle : les deux guerres mondiales, la grande crise de 1930, les rumeurs de guerre dès 1936, en tout une période de 1914 à 1945. Les innovations et les diversifications qui sont tentées depuis n'équilibrent pas les fermetures d'entreprises, les pertes d'emplois et le recul économique de la Wallonie.

C'est donc un paysage régional bousculé que présente l'axe wallon. Sa continuité liée

à l'ancien éparpillement de ses fabriques et de ses mines se disloque en pôles industriels distincts qui sont en voie de rénovation. Le sillon des rivières est laissé aux mains des aménageurs pour mettre de l'ordre dans les structures d'habitat et d'industries du 19e siècle : le vieillissement est matérialisé par des friches urbaines, des terrains industriels désaffectés et des terrils de charbonnage à l'abandon. Les nouvelles industries qui les relaient s'organisent ponctuellement en zones et parcs industriels situés en général le long de l'autoroute de Wallonie qui est l'épine dorsale nouvelle de la région, à quelques kilomètres au nord de l'ancien axe industriel; quelques zones se sont encore installées le long des voies d'eau (comme Baudour dans le Hainaut ou Chertal à Liège). Les infrastructures sont ainsi un atout d'avenir, non seulement le réseau autoroutier mais aussi les canaux à gabarit européen de 2.000 tonnes - canal Charleroi-Bruxelles-Anvers ou canal Albert de Liège à Anvers - : ils ont fait du sillon une région semi-maritime. De nouvelles banlieues résidentielles encadrent, au nord et au sud, les anciennes agglomérations ouvrières.

Au total, le sillon wallon se concrétise toujours sur le terrain, par son espace urbanisé, mais le continuum résidentiel est maintenant l'élément fédérateur majeur. Il s'exprime tout à la fois par la densité de population et par l'occupation du sol bâti. Les voies de communication longitudinales, est-ouest, de Mons à Liège (et au-delà de Tournai à Eupen) sont aujourd'hui excellentes : l'autoroute de Wallonie déjà citée, la dorsale ferroviaire Liège-Mouscron, les voies d'eau. Elles ne suscitent toutefois pas de grands mouvements. Les trafics routiers, ferrés, téléphoniques sont plutôt transversaux, essentiellement encore vers Bruxelles, centre tertiaire majeur qui attire plus que jamais une partie importante de la main-d'oeuvre du sillon. La fusion inter-bassins de la quasi totalité des entreprises sidérurgiques wallonnes dans le Groupe Cockerill-Sambre (Liège et Hainaut) n'a pas déclenché la structuration de l'ensemble industriel en un système géographique, pas plus qu'il en existe un sur le plan tertiaire ou urbain.

(p.98)

Si Charleroi ou La Louvière sont des villes intégralement liées à l'industrie, où le tertiaire de services est un complément nécessaire, Liège, Namur ou Mons ont un long passé historique qui a précédé leur explosion industrielle au 19ème siècle. Traditionnellement, à la tête de leur fief médiéval, elles sont à présent chefs-lieux de leur province. Namur est en outre Capitale administrative de la Région wallonne, Liège peut s'enorgueillir d'avoir été, elle, la Capitale d'une principauté épiscopale pratiquement indépendante pendant huit siècles, de 980 à 1789, date où elle demanda son rattachement à la première république française, tandis que Charlemagne naquit à sa périphérie au 8ème siècle. Tournai est un joyau urbain. Le développement des activités tertiaires prend le relais de l'industrie, avec plus ou moins de succès.

La main-d'oeuvre industrielle immigrée de l'étranger, surtout des pays méditerranéens, pose maintenant problème face au chômage et à côté de l'important pourcentage de chômeurs wallons. La relance économique est le mot d'ordre et les rationalisations techniques sont en pointe.

## 5.- BRUXELLES, VILLE BELGE ET EUROPEENNE PAR EXCELLENCE

(p.99)

Première région urbaine du pays, Bruxelles est une réalité spatiale fortement marquée par le *contexte politico-administratif belge*. En effet, comme nous l'avons déjà dit, l'agglomération réelle a été limitée depuis 1963 à 19 communes constituant l'arrondissement bilingue de Bruxelles-Capitale; depuis 1970, cette agglomération légale correspond aussi à la Région bruxelloise.

L'agglomération de Bruxelles couvre ainsi un territoire restreint, d'une étendue équivalente à celui de la ville de Paris (162 km). En outre, il s'agit d'un espace convoité économiquement, socialement et surtout linguistiquement. C'est encore un espace partagé entre 19 communes (qui ont leur autonomie), le Conseil d'Agglomération, les Commission culturelles, le Comité ministériel des Affaires régionales, etc. Le cadre régional de Bruxelles est donc très particulier ce qui explique certains traits spécifiques de l'agglomération. Toutefois, comme dans d'autres villes, l'organisation de l'espace ne peut se comprendre sans une analyse du *site* et des *étapes du développement urbain*.

En fait, un élément majeur du territoire est la vallée de la Senne d'orientation S. S.O-N. N.E. Il s'agit d'une plaine de 1500 m de large qui apparaît très disproportionnée par rapport à la rivière et ce d'autant plus que celle-ci n'est plus visible car voûtée depuis 1871. Cette plaine, où la circulation a toujours été aisée, accueillit au 19<sup>e</sup> siècle de nombreux établissements industriels à la recherche de terrains plats, peu chers, proches de la voie d'eau et du chemin de fer. Il en résulte aujourd'hui une véritable barrière coupant l'agglomération en deux. Par ailleurs, cette plaine a également un impact sur l'organisation sociale de la ville, les quartiers proches des zones industrielles concentrant surtout des populations ouvrières et/ou des immigrés. De part et d'autre de la plaine s'étendent les versants. Leur dissymétrie est très nette : à l'ouest, les pentes sont douces (dans les argiles) alors qu'à l'est les pentes sont plus raides (dans les sables quartzeux). De telles conditions topographiques ont orienté le développement urbain vers l'est et le sud. Elles sont aussi à l'origine de la dualité du centre bruxellois : une ville basse dans la plaine (à  $\pm$  17 m) et une ville haute sur le versant (64 m à la Porte Louise et 76 m à la Porte de Namur).

Le développement urbain de Bruxelles s'est surtout réalisé à deux époques : de 1830 à 1914 et depuis 1960. Au 19<sup>e</sup> siècle, les mutations furent importantes; elles s'expliquent par le rôle nouveau joué par Bruxelles, celui de capitale nationale. D'où une croissance spectaculaire de la population (140.000 habitants en 1831 - 760.000 en 1910) et la multiplication des activités tant industrielles que tertiaires. Par ailleurs, la physionomie de la ville est à cette époque, profondément modifiée par les grands travaux entrepris sous le règne de Léopold II (1865-1909); grands boulevards, monuments de prestige, nouveaux quartiers, etc. Les changements enregistrés depuis 1960 sont par contre très différents : ils se réalisent dans un contexte de stagnation de la population, voire de déclin (1961 : 1.023.000 habitants - 973.000 aujourd'hui) et semblent dus à deux causes : l'exurbanisation des populations et des activités et l'affirmation croissante du rôle international de Bruxelles.

(p.100)

Sur le schéma d'occupation du territoire de l'agglomération bruxelloise (fig.24), on identifie aisément les grands éléments de structure spatiale : le Pentagone (espace central actuellement cerné par les boulevards de la "petite ceinture" établis sur l'emplacement des derniers remparts - construits au 14<sup>e</sup> siècle - qui délimitaient la ville jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle), l'axe industriel de la vallée, le centre d'affaires de l'espace péri-central est et sud et les deux grandes zones vertes : la Forêt de Soignes (1.600 ha au S.E.) et le parc de Laeken (160 ha). Ce schéma permet aussi de découvrir un autre fait important : la rareté (et par voie de conséquence la cherté) des réserves foncières disponibles pour le développement futur. En effet, les terrains libres ne représentent que 13% du territoire (voir tableau p. 101 du bulletin). Comment dès lors organiser et aménager l'espace de façon rationnelle si l'on sait aussi que la plupart des terrains appartiennent au privé ?

En réalité, l'aménagement du territoire est un problème majeur pour Bruxelles non seulement en raison de l'exiguïté du territoire mais encore des importantes mutations récentes à la fois en termes de *populations* et d'*activités* enregistrées depuis moins de trente ans.

La population a en effet d'abord globalement beaucoup diminué : perte de plus de 100.000 habitants et tout porte à croire que cette diminution se poursuivra puisque des prévisions pour l'an 2000 font état de seulement 789.000 habitants. Parallèlement, cette population a vieilli et on y dénombre de plus en plus d'étrangers (25% aujourd'hui et sans doute 39% en l'an 2000). Les revenus moyens ont aussi baissé car l'exurbanisation touche surtout les mieux nantis. Enfin, le parc de logements se dégrade sans cesse (32% de logements insalubres en 1980 et près de 10% de logements inoccupés) (P. Kestens, J.M. Postiaux et C. Vandermotten, 1983). Comme beaucoup de grandes villes européennes, Bruxelles est donc confronté à une crise démographique mais celle-ci semble amplifiée par la configuration de l'agglomération limitée à un espace central. Il faut donc agir mais comment ?

Depuis 1980, des actions sont entreprises pour restaurer l'image de marque de la ville. En outre, de nombreuses opérations de rénovation urbaine sont entreprises. Mais tout ceci suffira-t-il pour renverser des tendances jusqu'à présent très lourdes ?

Les activités se sont aussi profondément modifiées. Comme un peu partout, la *désindustrialisation* est manifeste notamment dans le secteur de production proprement dit. Mais contrairement à ailleurs, cette désindustrialisation est apparue très tôt, dès avant 1974. En cause à cette époque des tensions sur le marché de l'emploi (dues à la concurrence très forte du tertiaire), des contraintes spatiales (coût du sol, inadéquation des locaux, encombrement du trafic, difficultés de voisinage, etc. favorisant les transferts hors de la capitale, ces transferts expliquent les 2/3 des pertes de l'époque 1960-1974). Ces transferts étaient aussi largement favorisés par les pouvoirs publics qui considéraient que le seul avenir de Bruxelles était dans le secteur tertiaire. Depuis 1974, la désindustrialisation se poursuit malgré la réduction très nette des transferts et une politique volontariste de la S.D.R.B. (Société de Développement Régional de Bruxelles) visant notamment l'accueil de nou-

(p.102)

velles activités (dans des parcs industriels et/ou des bâtiments rénovés) et le maintien des

industries existantes. Malheureusement, les créations ne compensent pas les pertes qui s'inscrivent dans le contexte général de la mutation de notre économie. Aussi, Bruxelles première région industrielle belge en 1947 perd-elle chaque année des emplois industriels et voit-elle se multiplier les friches surtout dans les quartiers mixtes et les secteurs de l'axe industriel ancien. A l'opposé, un nouvel axe industriel se consolide depuis plus de 10 ans dans la partie N.E. de l'agglomération à hauteur d'Evere.

Les activités tertiaires se sont par contre fortement développées. Actuellement, les emplois tertiaires représentent plus de 83% du total des emplois alors que cette valeur n'est que de 65% au niveau national. La spécialisation tertiaire de la région s'affirme dans toutes les branches, les transports exceptés; elle est toutefois très forte dans les services financiers et les assurances et dans les services administratifs. Cette tertiarisation marque très profondément le paysage bruxellois via le phénomène "bureaux" dont le parc est actuellement estimé à 6.000.000 de m<sup>2</sup> soit 75% du parc belge. Le poids des bureaux est toutefois inégalement ressenti dans l'agglomération car inégalement réparti : certains quartiers (Léopold-Nord) sont aujourd'hui complètement "minéralisés" alors que d'autres voient progressivement les bureaux supplanter les autres fonctions (Avenue Louise, Evere, boulevard de Woluwé, Watermael-Boitsfort). Ici aussi l'intervention des pouvoirs publics est indispensable. Le plan de secteur voté en 1979 prévoit d'ailleurs des périmètres bien précis pour ces bureaux. En fait, la croissance du parc des bureaux est postérieure à 1961 (à l'époque, ils ne couvraient qu' 1.600.000 de m<sup>2</sup>). Elle doit être mise en parallèle avec l'implantation à partir de 1958 des Communautés Européennes et aussi du transfert en 1967 de Paris à Bruxelles du siège de l'O.T.A.N. Aujourd'hui, Bruxelles est le siège de plus de 1100 organismes internationaux et abrite près de 200 ambassades. Sa vocation internationale n'est plus à démontrer même du point de vue secteur privé. En outre, l'agglomération concentre de nombreux sièges de sociétés privées belges et surtout de nombreux services publics tant nationaux que régionaux.

D'où un important pôle d'emplois (plus de 500.000 dans le seul secteur tertiaire) et un nombre sans cesse plus grand de navetteurs (près de 300.000 dont plus de 60% en provenance du Brabant). Cet important mouvement pendulaire n'est toutefois pas sans poser problème surtout aux heures de pointe : les trains sont bondés et la congestion du trafic est totale sur la plupart des axes routiers (même le Ring) malgré d'importants travaux récents de modernisation. On se trouve ainsi devant un problème-clé de l'urbanisme bruxellois : la population ou les activités. En d'autres termes, comment faciliter les accès, accueillir les entreprises sans détruire les cadres de vie et par là même les populations résidentes. Il faut admettre que le problème est de taille et qu'il n'a pas trouvé jusqu'à présent de solution malgré les nombreuses luttes urbaines. Mais ce problème a-t-il une solution dans les grandes agglomérations ?



## 6.- VERS L'AVENIR

(p.103)

Tout n'a pas été dit, des ombres nombreuses subsistent.

Vieux pays, culturellement très riche, la Belgique porte le poids de la précocité de son développement : que ce soit les régions industrielles en déclin ou le vieillissement de sa population. L'exiguïté de son territoire la handicape aussi dans un monde où les échelles économiques sont au moins continentales. Mais que de richesses d'avenir.

La Belgique fait des efforts pour sortir de sa vieille structure industrielle et déboucher sur des nouvelles technologies. "FLANDERS TECHNOLOGY" en Région flamande, "OPERATION ATHENA" en Région wallonne en sont les preuves. En Wallonie, l'espace le plus handicapé aujourd'hui, l'emploi dans les secteurs de pointe est passé de 22% en 1974 à 29% en 1984, l'emploi dans les secteurs en déclin est passé de 34% à 25%. Le secteur tertiaire est aussi l'avenir.

Voilà, certes, un des problèmes majeurs dont dépend la vie de la nation. Mais les efforts pour améliorer le niveau de vie ne sont pas les seuls, il y a aussi ceux qui touchent le cadre de vie et la qualité de la vie. Aménagement du territoire et environnement sont, à eux deux, les directions suivies pour mettre la structure géographique du pays en harmonie avec les exigences nouvelles du développement socio-économique et avec la préservation raisonnée des équilibres biologiques.

La loi nationale de l'aménagement du territoire de 1962 a conduit à couvrir le pays entier de "plans de secteurs" qui présentent sur des cartes à l'échelle du 10.000 et du 25.000e les zones rationnellement prévues pour les diverses occupations du sol. La rénovation rurale de Wallonie (1978), le Programme de Développement intégré des Communautés Européennes pour les régions agricoles du sud-est de la Belgique (1981), les remembrements agricoles dans tout le pays (1956) sont des instruments de modernisation de l'espace rural. Les lois de développement économique régionalisent les aides financières aux investissements (1959, 1960, 1970, 1978); la définition des zones d'emploi (1982) et des zones de reconversion (1984) sont d'autres outils de régionalisation des efforts de relance. Le Fonds Européen de Développement Régional les appuie. Les rénovations urbaines rééquilibrent essentiellement les centres historiques de nos villes. La loi de protection de la nature de 1973, les multiples règlements contre les nuisances, les efforts de la Commission Royale des Monuments et des Sites depuis le 19e siècle, les nouveaux plans de sites accompagnant les plans de remembrement agricole, la carte d'évaluation biologique de la Belgique, les parcs et réserves naturelles, concourent à protéger le patrimoine biologique, culturel et paysager national.

Le passage de l'aménagement du territoire et de l'environnement au niveau des exécutifs régionaux en rapproche les études et les opérations de terrain. La variété régionale de la Belgique est ainsi mieux prise en compte et nous avons montré qu'elle est grande.

(p.104)

La mise en valeur protégée des potentialités régionales ne peut qu'exiger une meilleure connaissance de notre géographie. Ainsi s'ouvrirait un autre exposé sur la géographie volontaire de la Belgique que nous n'avons fait qu'effleurer chemin faisant.

Puisse ce court document que nous avons préparé susciter des questions et provoquer l'envie de mieux connaître la diversité belge qui ne fera que s'épanouir au sein d'une Europe unie.

## LES CARTES

- Carte 1 (p.8) LA BELGIQUE
0. Limites linguistiques
  1. Principales agglomérations et centres régionaux
  2. Autres centres
  3. Autoroutes et routes principales, autoroutes en projet
  4. Autres routes importantes
  5. Principales lignes de chemin de fer
- Carte 2 (p.10) LA BELGIQUE ET LES GRANDES VILLES EUROPEENNES
1. Autoroute
  2. Autoroute en projet
- HIERARCHIE DES VILLES*
3. Grande ville d'intérêt international
  4. Grande ville d'intérêt régional
- POPULATION*
5. Plus de 5 millions d'habitants
  6. 1,5 millions
  7. de 500.000 à 1 million
  8. de 250.000 à 500.000
  9. Moins de 250.000
- ZONES D'INFLUENCE*
- Carte 3 (p.12) LA BELGIQUE ET LES GRANDES ZONES URBAINES ET INDUSTRIELLES EUROPEENNES
1. Régions urbaines et industrielles principales
  2. Grandes agglomérations d'intérêt international
  3. Villes principales d'intérêt international
  - 4-5-6. Aires montagneuses d'altitude croissante
  7. Fleuves principaux
  8. Frontières nationales
- Carte 4 (p.14) LA BELGIQUE ET LES GRANDES LIAISONS FERROVIAIRES EUROPEENNES
1. Grand axe ferroviaire électrifié
  2. Grand axe ferroviaire non électrifié
  3. Grande ville d'intérêt international
  4. Grande ville d'intérêt régional

- Carte 5 (p.14) LA BELGIQUE ET LES GRANDES LIAISONS FLUVIALES EUROPEENNES
1. Navigation maritime
  2. Voie navigable de 2.000 tonnes
  3. Voie navigable de 1.350 tonnes
  4. Grande ville d'intérêt international
  5. Grande ville d'intérêt régional
- Carte 6 (p.20) LA BELGIQUE : RESEAU HYDROGRAPHIQUE PRINCIPAL
1. Rivière
  2. Affluents principaux
  3. Autres affluents
  4. Canal
- Carte 7 (p.28) LA BELGIQUE : CONDITIONS PHYSIQUES FONDAMENTALES
1. Courbes de niveau principales
  2. Zones de pentes de plus de 15%
  3. Dunes
  4. Polders maritimes
  5. Polders de l'Escaut
  6. Plaine, dépressions et vallées
  7. Bas-plateau à charge caillouteux
  8. Bas-plateau à relief faible
  9. Bas-plateau à relief disséqué dans le substrat sableux
  10. Bas-plateau à substratum crayeux
  11. Plateau à surface relativement calme
  12. Plateau élevé à surface relativement calme et à climat rigoureux
  13. Idem à plus de 600 m
  14. Limite des limons en nappes semi-continues
  15. Limite des sols sableux
  16. Limite méridionale des sols sableux podzoliques dominants
  17. Limite de la vallée flamande
  18. Principales zones de sols limono-caillouteux calcaires
- Carte 8 (p.30) FORETS, 1980  
(en % de la surface totale)
- Carte 9 (p.38) TYPES D'ESPACES RURAUX
1. Espace morphologiquement et fonctionnellement urbanisé (banlieues urbaines et urbanisation en nappe)
  2. Espace morphologiquement rural et fonctionnellement urbanisé (avec extension non agricole de l'habitat rural). Non hachuré: Espace totalement rural

3. Terroirs de petites exploitations avec agriculture mixte, élevage bovin intensif et élevages sans sol
4. Petites exploitations avec cultures spéciales intensives (maraîchage, vergers)
5. Moyennement grandes à grandes exploitations avec cultures dominantes et élevage bovin en général secondaire
6. Petites, moyennes à moyennement grandes et grandes exploitations avec herbages dominants à exclusifs et avec élevage bovin intensif ou non
7. Limite entre les types de desserte pour les services élémentaires
8. Numéro des zones selon les types de desserte pour les services élémentaires (1 à 4 : Existence de noyaux d'habitat autonomes pour les services élémentaires, petits et grands; 2 : Idem, moyens et grands; 3 : Idem, petits et moyens, avec petits noyaux non autonomes pour les services élémentaires; 5 : Petites villes et bourgs avec très petits noyaux non autonomes pour les services élémentaires)
9. Communes principalement agricoles très mal desservies en services élémentaires
10. Limite entre habitat groupé (au centre) et habitat dispersé (au nord et à l'est)
11. Espace urbain (et initiales des grandes agglomérations : A - Anvers; B - Bruxelles; C - Charleroi; G - Gand; L - Liège)

(Extrait de Ch. CHRISTIANS, *Les types d'espaces ruraux en Belgique*, in *Hommes et Terres du Nord*, 1982-1, p. 23).

Carte 10 (p.40)

#### REGIONS ET ARMATURE URBAINES

##### *HIERARCHIE DES VILLES ET AGGLOMERATIONS*

1. Ville ordinaire
2. Ville régionale
3. Grande agglomération

##### *POPULATION*

4. - de 5.000 habitants
5. 5.000 à - de 20.000 habitants
- 6-7. 20.000 à - de 60.000 habitants
8. 60.000 à - de 125.000 habitants
9. 125.000 à - de 500.000 habitants
10. 500.000 à - de 1 million d'habitants
11. 1 million d'habitants et plus

#### ACTIVITES

12. Services dominants
13. Polyfonctionnalité services/industries
14. Industries dominantes

#### ESPACES URBAINS

15. Ville centrale et agglomération urbaine
16. Banlieue
17. Zone des migrants alternants

(Ch. CHRISTIANS, 1988, d'après H. VAN DER HAEGEN et M. PATTYN, *Les régions urbaines*, - The Belgian city regions - in Bulletin de Statistique, 1979-3, carte hors texte, et d'après M. PATTYN, *Map of types of Belgian towns according to their economic activity*, in H. VAN DER HAEGEN, M. PATTYN and C. CARDYN, *The Belgian Settlement system*, Acta Geographica Lovaniensia, 22-1982, p. 341).

Carte 11 (p.44)

#### REGIONS GEOGRAPHIQUES

1. Limite de groupe de régions ou de sous-régions
2. Limite de région
3. Limite de sous-région
4. Numéro-repère
5. Régions urbaines

Carte 12 (p.46)

#### HIERARCHIE ET ZONES D'INFLUENCE DES VILLES BELGES

1. Niveau de relations urbaines fréquentes
2. Niveau de relations régionales
3. Petite ville
4. Petite ville bien équipée
5. Petite ville très bien équipée
6. Ville régionale
7. Ville régionale très bien équipée
8. Ville principale

#### CARTES SUPPLÉMENTAIRES

Carte 13 (p.106)

DENSITE DE POPULATION - 1981

Carte 14 (p.108)

EVOLUTION DE LA POPULATION - 1970-81 (par commune)

Carte 15 (p.110)

COMPOSANTES DE L'EVOLUTION DE LA POPULATION - 1977-1981  
(par commune)

1. Balance migratoire
2. Mouvement naturel

Carte 16 (p.112)	MOUVEMENT NATUREL - 1977-1981 (par commune) Pourcentage de la population de 1977
Carte 17 (p.114)	PROPORTION D'ETRANGERS - 1981 (par commune) (% de la population totale)
Carte 18 (p.116)	CHOMAGE MASCULIN - 1984 (par commune) (% de la population masculine)
Carte 19 (p.118)	CHOMAGE FEMININ - 1984 (par commune) (% de la population féminine)
Carte 20 (p.120)	<p>TYPLOGIE AGRICOLE - 1978</p> <p><i>TYPES DOMINANTS (UNE ORIENTATION <math>\geq</math> 2/3 DE LA VALEUR)</i></p> <p>12. Cultures agricoles 21. Maraîchage et fleurs 31. Viticulture 41. Bovins 431. Bovins lait avec élevage/viande 432 Bovins élevage/viande avec lait 52. Granivores</p> <p><i>TYPES PARTIELLEMENT DOMINANTS (1/3 <math>\leq</math> UNE ORIENTATION <math>\leq</math> 2/3; AUCUNE AUTRE <math>\geq</math> 2/3)</i></p> <p>624. Cultures agricoles 625. Horticulture ou cultures permanentes 711. Bovins lait 712. Herbivores non laitiers 723. Granivores</p> <p><i>TYPES BIPOLAIRES (1/3 <math>\leq</math> DEUX ORIENTATIONS DIFFERENTES <math>\leq</math> 2/3)</i></p> <p>721. Granivores et lait 722. Granivores et herbivores non laitier 821. Agriculture gén. et granivores 611. Horticulture et cult. permanente 621. Agriculture gén. et horticulture 812. Lait avec agriculture générale 814. Herbivores non laitiers avec agriculture générale 811. Agriculture générale avec lait 813. Agriculture générale avec herbivores non laitiers 823. Horticultures et herbivores</p>

AUCUNE ORIENTATION ( > 1/3)

822. Culture élevage divers

(Extrait de Et. VAN HECKE, *Localisation et structure de la production agricole belge*, in Bulletin de Statistiques, 1982-11/12).

- Carte 21 (p.122)            STRUCTURE DES EXPLOITATIONS, 1982 (par sous-région)  
(Taille moyenne des exploitations)
1. Très petites et petites exploitations (moins de 10 ha et 10 à 20 ha)
  2. Petites et moyennes exploitations (10-20 ha et 20 - 30 ha)
  3. Exploitations moyennes (20 - 50 ha)
  4. Moyennes et grandes exploitations (20-50 ha et 100 ha)
  5. Grandes exploitations (50-100 ha)
  6. Très grandes exploitations (50-100 ha et + de 100 ha)
  7. Zone urbaine et industrielle
- Carte 22 (p.124)            TYPOLOGIE INDUSTRIELLE (par commune)
1. Noyaux de grandes entreprises
  2. Centres spécialisés dans les métaux
  3. Villes et centres industriels
  4. Villes et centres avec fonction industrielle minoritaire
  5. Zones d'industries légères
  6. Espace peu ou pas industrialisé
- Carte 23 (p.126)            ZONES ET PARCS INDUSTRIELS
- Carte 24 (p.128)            REVENU MOYEN PAR HABITANT - 1981 (par commune)
1. Frontière du Royaume et/ou des régions flamande et wallonne et des provinces
  2. Limites de la région de langue allemande
- Carte 25 (p.130)            HABITAT RURAL (par commune)
- DISPERSION*
1. Dispersion absolue
  2. Dispersion prédominante avec villages  
Dispersion intercalaire avec :
  3. Villages de réseau routier W.
  4. Villages de réseau routier E.
  5. Villages linéaires
  6. Villages de type "nébuleuse"
  7. Villages concentrés



*GROUPEMENT*

8. Villages de réseau routier
9. Villages linéaires
10. Villages groupés
11. Villages concentrés
12. Villages concentrés avec fermes intercalaires

Carte 26 (p.132)	POURCENTAGE DE LOGEMENTS PRIVES ANTERIEURS A 1919 (par arrondissement) % du total des résidences principales
Carte 27 (p.134)	RESIDENCES SECONDAIRES - 1981 (par commune) En proportion du total des logements
Carte 28 (p.136)	INDUSTRIE HOTELLIERE - 1984 (par arrondissement) Nuitées par commune
Carte 29 (p.138)	CAMPING - 1984 (par arrondissement) Nuitées par commune
Carte 30 (p.140)	AUTRES FORMES DE TOURISME - 1984 (par arrondissement) (Tourisme social, établissements de cure, colonies de vacances).

## LES FIGURES

- Fig. 1 (p.52) LA COTE BELGE. Extension de la zone bâtie entre 1911 et 1982. Des massifs de dunes assez étendus sont restés intacts jusqu'à la seconde guerre mondiale. Après l'explosion du tourisme à la Côte, les surfaces de dunes furent perdues définitivement. Nouveaux quartiers résidentiels, appartements, buildings, campings, centres de vacances, parcs de récréation, le port de Zeebrugge et d'autres infrastructures consommatrices d'espace, envahissent la Côte.
- Fig. 2 (p.54) Inquiétude à propos des monuments de la Côte. Une villa de la "Belle époque" enfouie sous un building à appartements, place de Middelkerke, en face de la villa Cogels.
- Fig. 3 (p.54) Ferme des polders (Schore près de l'Yser). Une combinaison des activités agricoles et touristiques.
- Fig. 4 (p.56) Aspect actuel du "Bulskampveld". Les anciennes franges de forêts sont converties en terres de culture. Cependant, même lorsque les plantations forestières ont disparu, les anciennes allées sont préservées.
- Fig. 5 (p.56) Les environs de Aalter : urbanisation de la région; lotissement et développement industriel.
- Fig. 6 (p.58) Changement drastique du paysage. Situation du dessin parcellaire et des haies dans une partie du "Meetjesland" en 1911 et en 1967. L'arrachage des haies et le remembrement dans le Meetjesland, au nord d'Eeklo.
- Fig. 7 (p.62) Serres dans les environs de Gand (De Pinte).
- Fig. 8 (p.62) Charbonnage de Beringen. Bâtiments administratifs.
- Fig. 9 (p.64) Un exemple de la Campine traditionnelle. Les différentes composantes sont un openfield associé au village-centre localisé sur les sols bien drainés. Une ceinture de champs enclos entoure le village, sur des sols moins bien drainés, résultat d'une mise en valeur tardive. La totalité de la surface cultivée est entourée par la lande à bruyère, utilisée jadis dans le système "plaggen".

- Légende
1. sables limoneux secs
  2. sables avec horizon B podzolique
  3. sables limoneux sur substratum formé d'un complexe argilo-sableux discontinu
  4. limite de la zone des "plaggen" sols

- Fig. 10 (p.67)
1. Terrains industriels
  2. Zones industrielles en projet
  3. Voies d'eau et docks
  4. Voies d'eau en projet
  5. Autoroute
  6. Tunnel
- Fig. 11 (p.69)
- Avant-pays des plateaux loessiques. Les plateaux disséqués forment la transition entre les bas-pays sableux au nord et les actuels plateaux loessiques au sud. Certains lieux-dits évoquent les paysages caractéristiques de l'Ardenne.
- Fig. 12 (p.70)
- Indice des déplacements journaliers
- $$\frac{\text{nombre de navetteurs sortants}}{\text{total de la population active}}$$
- Fig. 13 (p.74)
- L'axe démographique Bruxelles-Namur-Arlon. Le solde naturel positif 1977-1984 fait notamment apparaître ce nouvel axe d'immigration de jeunes ménages, également marqué par un développement des activités tertiaires.
1. Solde positif 1977-1984
  2. Limite des agglomérations urbaines
  3. Limites nationale et régionale de la Région wallonne
- N.B. Pour la Flandre, solde naturel 1970-1980
- Fig. 14 (p.76)
- Remembrement - Les exploitations de Oleye (Hesbaye)  
Avant 1958
- Fig. 15 (p.77)
- Remembrement - Les exploitations de Oleye (Hesbaye)  
Après 1963
- Fig. 16 (p.78)
- Aspect traditionnel d'une ferme en Hesbaye (Liers)  
Bel exemple d'une cense wallonne à cour carrée.
- Fig. 17 (p.78)
- Aspect traditionnel d'un village à la limite du Condroz (Harzé)  
Les sobres constructions de pierre calcaire occupent un site bien protégé.

- Fig. 18 (p.83) Paysage du Condroz (Strée). Le château et son parc sont à proximité du village, établi sur le faible versant du tige exposé au sud. Les bons sols des bas de pente portent d'excellentes cultures.
- Fig. 19 (p.83) Paysage du Pays de Herve (Charneux). Le relief accidenté est animé par les reliques de vergers; les haies naturelles sont devenues rares après leur arrachage.
- Fig. 20 (p.84) L'évolution des haies naturelles au Pays de Herve. Le cas de Clermont-sur-Berwinne.
- Fig. 21 (p.89) Paysage de l'Ardenne du Nord-Est (La Gleize). Bois et prairies se partagent l'espace; les arbres et les buissons ainsi que quelques haies naturelles soulignent les limites des parcelles d'exploitation.
- Fig. 22 (p.89) La race bovine "Blanc-Bleu-Belge", largement répandue dans la partie wallonne, est le fruit d'une patiente sélection. Actuellement, son exceptionnel rendement à l'abattage (jusqu'à 73%) la place de loin en tête de toutes les races bovines.
- Fig. 23 (p.96) A et B - Développement industriel.
- Fig. 24 (p.101)
1. Habitat
  2. Zone industrielle de la vallée de la Senne
  3. C.B.D.
  4. Forêts et parcs
  5. Terrains libres
  6. Routes principales
  7. Limites de l'agglomération
- Agglomération bruxelloise : occupation du sol
1. Habitat
  2. Industrie
  3. Commerce et bureaux
  4. Grands équipements et cimetières
  5. Forêts et parcs
  6. Terrains libres
  7. Voiries et infrastructures